

Jette info

n° 179

Le développement durable. Ces derniers mois et depuis des années, cette expression revient de plus en plus souvent à l'agenda politique et dans les médias. Mais que recouvrent ces termes précisément ? Est-ce qu'il s'agit de développement social, de commerce équitable, d'utilisation rationnelle de l'énergie, d'une préoccupation écologique,... ? En réalité, le développement durable englobe un mélange de tous ces aspects, avec un équilibre idéal entre l'écologie, l'économie et les intérêts sociaux.

Cela ne peut être réalisé que si tous les niveaux y accordent une attention, du niveau mondial à l'homme de la rue. Par l'élaboration d'un Agenda 21 local, qui s'attaque aux défis locaux, la commune de Jette s'investit déjà dans une société durable. Vous pouvez, vous aussi, contribuer. Par exemple, en choisissant le commerce équitable, en vous déplaçant en transports en commun, en participant à la nuit de l'obscurité,... De petites actions qui peuvent faire un monde de différence.

14 à 17

Editeur responsable:
Hervé Doyen, Bourgmestre
Chaussée de Wemmel 100
1090 Jette
Tél. : 02 423 12 00
E-mail : communication.1090@jette.irisnet.be
BUREAU DE DEPOT BRUXELLES 9



17 octobre 2010
80^{ème} anniversaire du
Marché dominical

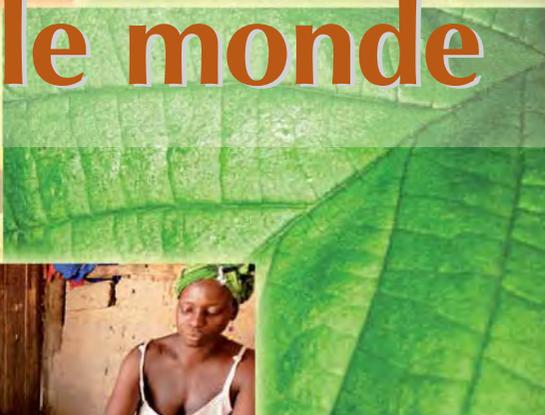


Nouvelle campagne
de propreté



22 octobre 2010
Jam'in Jette indoor

Développement durable pour tout le monde





In memoriam Robert Garcia

L'homme politique jettois Robert Garcia est décédé le 2 septembre à l'âge de 72 ans. Il fut échevin à Jette durant 24 ans et a contribué à définir l'évolution de Jette à la fin du siècle dernier.

« Un homme chaleureux », « motivé », « qui s'investissait pleinement pour ses projets »,... Ce ne sont que quelques-uns des mots affectueux prononcés par les proches collaborateurs de Robert Garcia lorsqu'ils ont appris son décès. Pendant des années, Robert Garcia, figure de proue du SPA jettois, a siégé au sein de la majorité au conseil communal de Jette. Il a assumé 4 mandats d'échevin et ont lui doit notamment la construction de la

bibliothèque néerlandophone sur la place Cardinal Mercier. Grâce à son ardeur et à sa sagesse, il a contribué à faire évoluer Jette vers la commune que nous connaissons aujourd'hui.

Sa carrière politique ne s'est pas limitée aux frontières communales. Ainsi, Robert Garcia fut le premier président de la Vlaamse Gemeenschapscommissie (Commission communautaire flamande), sénateur et parlementaire bruxellois.

Jette perd un politicien motivé mais surtout un homme de cœur. Avec cet hommage, l'administration communale présente ses condoléances à sa famille et ses proches.

La prochaine séance du conseil communal aura lieu le mercredi 27 octobre à 20h à l'Hôtel du Conseil, place Cardinal Mercier.

Vous pouvez prendre connaissance de l'ordre du jour avant chaque conseil communal sur www.irisbox.irisnet.be. Le contenu complet des délibérations est publié sur ce site au lendemain de chaque séance.

10 années de mayorat, des centaines d'expériences et de souvenirs



Fin de ce mois de septembre, j'ai fêté mes dix ans de mayorat. Ce fut, avant tout, la célébration de 10 années d'accomplissements, de réalisations riches en expérience diverses, d'histoires étonnantes et d'un travail d'équipe très encourageant. En tant que bourgmestre, vous êtes à la tête de l'administration communale, entouré et supporté par une vaste équipe de personnes motivées.

Chaque réalisation que notre commune a vu s'accomplir au cours de ces dernières années n'aurait pu se réaliser sans le concours et le soutien des membres du collège, du conseil, des différents cabinets de l'administration communale. Par ailleurs, nous souhaitons particulièrement souligner les thématiques chères aux habitants. Le cadre de vie, l'accueil, l'éducation et la sécurité routière des enfants, des logements abordables de qualité, le développement de la vie économique, l'accès à la culture, l'environnement, etc. Le nombre d'habitants a d'ailleurs augmenté de façon spectaculaire ces dix dernières années. Dès lors, il est fondamental de veiller

à ce que notre cadre de vie ainsi que les services et les infrastructures puissent également suivre cette évolution. De nombreuses rues ont été rénovées, la sécurité routière est au centre de notre vision de la mobilité, de nombreuses places dans les crèches ont été créées, les vieux bâtiments ont été rénovés et modernisés, les espaces verts ont été entretenus et agrandis, les possibilités de pratiquer le sport se sont développées, la création du 'Parcours d'artistes', les festivals 'Jazz Jette June' et Jam'in Jette forment ensemble un événement annuel culturel et social,... Bref, la liste est trop longue que pour être exhaustive. Compte tenu de la situation financière des communes bruxelloises, nous ne pouvons pas toujours compter sur nos ressources propres pour réaliser nos projets. Dès lors, il est important de pouvoir compter sur les aides financières régionales et fédérales. C'est ainsi que le Contrat de Quartier a pu œuvrer pendant quatre longues années avec des subsides régionaux couvrant l'emploi, l'espace public et l'intégration sociale au sein de notre commune. La rénovation de la place Cardinal Mercier bénéficie, quant à elle, d'un soutien budgétaire fédéral.

Une évolution également importante au cours de ces dix dernières années fut le déménagement des bureaux de l'administration vers l'actuelle Maison communale. Ce fut prépondérant pour nos concitoyens. Alors que certains habitants et politiciens étaient emprunts de doutes, les nombreuses réactions positives des visiteurs et des riverains nous ont confortés dans ce projet de déménagement, dans cette ambition d'une administration jettoise à la fois fonctionnelle, moderne et réussie.

Tous ces projets n'auraient pu voir le jour sans le soutien de nombreuses personnes dévouées qui prennent résolument notre commune à cœur. Par ailleurs, le caractère chaleureux de notre municipalité s'exprime également au travers de ses nombreuses associations, ses comités tant de voisinage que sportifs, culturels ou sociaux.

Si je suis toujours aussi fier d'être le bourgmestre de notre commune après ces 10 années, c'est essentiellement grâce à toutes ces personnes qui contribuent au caractère social et convivial de notre cadre de vie.

Hervé Doyen, votre député-bourgmestre

UNE QUESTION SUR
LA COMMUNE DE JETTE ?

Surfez sur
www.jette.be



LA MAISON COMMUNALE

Chaussée de Wemmel 100
1090 Jette - Tél.: 02.423.12.11

Horaire des services communaux

Services Démographie, Etat civil et GEFICO (Gestion financière et comptable):

lundi, mardi, mercredi et vendredi
de 8h30 à 14h, jeudi de 13h à 19h
Autres services:

lundi, mardi, mercredi et vendredi
de 8h30 à 14h, jeudi de 13h à 16h
A l'exception du service Gestion du territoire (Urbanisme):
fermé le mardi

Hôtel du Conseil

Place Cardinal Mercier, 1
1090 Jette

• Commissariat de police
Tél.: 02.412.68.06

Agence Locale pour l'Emploi

Rue L. Theodor, 204 - 1090 Jette
Tél.: 02.421.65.00

CPAS

Rue de l'Eglise St-Pierre, 47
1090 Jette

• Secrétariat: 02.422.46.11
• Service social: 02.422.46.75

Agence Immobilière Sociale de Jette

Résidence Essegheem 2
Rue Jules Lahaye 288 - 1090 Jette
Tél.: 02.421.70.90/91

L'EPN de Jette

Les cours... et l'accès libre. Profitez-en !



Si vous devez utiliser un ordinateur pour une tâche spécifique, l'EPN est ouvert à tous



Depuis quelques mois maintenant, la commune de Jette a aménagé un espace public numérique où des cours d'informatique sont dispensés par l'asbl Le Centre informatique. Des plages horaires sont également disponibles en accès libre, pour celles et ceux qui doivent utiliser un ordinateur de manière ponctuelle.

En avril dernier, la commune de Jette lançait son espace public numérique (EPN), aménagé dans l'annexe de La Maison communale avec le soutien du Centre d'Informatique pour la Région de Bruxelles-Capitale (CIRB). De la sorte, la commune de Jette entend donner aux personnes qui n'ont pas eu l'occasion de prendre en marche le train de l'ère numérique les outils de base de la bureautique informatique : familiarisation avec l'utilisation d'un PC, acquisition de connaissances en traitement de texte, de tableur, de messagerie électronique,...

Les cours sont donnés en petits groupes, ce qui favorise un apprentissage quasi personnalisé. Une inscription préalable auprès de l'asbl Le Centre informatique est nécessaire. Pour ce faire, il vous faut d'abord fixer un rendez-vous au 02.646.25.45. L'inscription à proprement parler prend près d'une demi-heure au cours de laquelle vos connaissances et attentes en informatique sont discutées. Attention, les horaires donnés sont susceptibles de modifi-

cation en fonction du nombre d'inscrits (minimum 3 personnes par groupe).

Une impression à faire, un site à consulter...

Cet EPN est également accessible à celles et ceux qui doivent utiliser un PC pour une tâche ponctuelle. Que vous ayez un document à imprimer ou que vous ayez envie ou besoin de surfer sur le net, l'EPN est ouvert gratuitement à tous, sur présentation de la carte d'identité. Notez que pour les impressions, un tarif à prix coûtant est appliqué. L'EPN est ouvert en accès libre au public le mercredi de 13h à 16h et le jeudi de 14h à 17h.

L'EPN de Jette

**Annexe de La Maison communale
– chaussée de Wemmel 100**

Horaire libre :

le mercredi de 13h à 16h et le jeudi de 14h à 17h

Cours : Le Centre informatique asbl – 02.646.25.45

Enquête sur la qualité de votre cadre de vie



Jette s'efforce autant que possible d'offrir à ses habitants la meilleure qualité de service, d'équipement et de cadre de vie. Afin de faire coïncider au mieux la gestion de l'administration communale avec les besoins et attentes des Jettois, il est important de leur demander régulièrement leur opinion. En remplissant ce formulaire, vous nous permettrez de savoir ce que vous pensez de votre cadre de vie.

1 • La qualité des plantations (ronds points, arbres d'alignement,..) aux abords des voiries communales* est :

- Très bonne Mauvaise
 Bonne Très mauvaise
 Satisfaisante

2 • La qualité des espaces verts (parcs, plaines, de jeux,..) communaux* est :

- Très bonne Mauvaise
 Bonne Très mauvaise
 Satisfaisante

3 • L'état de propreté des voiries communales* est :**

- Très bon Mauvais
 Bon Très mauvais
 Satisfaisant

4 • Je suis moi-même respectueux de la propreté de mon espace public :

- OUI NON

5 • L'état du revêtement des voiries communales* est :

- Très bon Mauvais
 Bon Très mauvais
 Satisfaisant

6 • Les aménagements favorisant les modes de déplacement alternatifs à Jette (pistes cyclables, facilités pour les piétons, infrastructures pour transports en commun, ralentisseurs de vitesse,...) sont :

- Très bon Mauvais
 Bon Très mauvais
 Satisfaisant

7 • La qualité de l'éclairage des voiries communales* est :

- Très bonne Mauvaise
 Bonne Très mauvaise
 Satisfaisante

8 • L'entretien et la maintenance (propreté et état général) des bâtiments communaux (maison communale, crèches, écoles, centres sportifs, bibliothèques,..) est globalement :

- Très bon Mauvais
 Bon Très mauvais
 Satisfaisant

9 • La communication de la commune par rapport à son fonctionnement et aux services qu'elle offre est :

- Très bonne Mauvaise
 Bonne Très mauvaise
 Satisfaisante

10 • L'image globale que j'ai de la commune de Jette est :

- Très bonne Mauvaise
 Bonne Très mauvaise
 Satisfaisante

*La commune de Jette comprend des voiries et espaces verts communaux et régionaux. Les voiries et espaces verts régionaux sont gérés par la Région (par exemple Avenue de l'Exposition, Bd de Smet de Naeyer, Avenue de Jette, Parc Roi Baudouin,...) et ne doivent donc pas être pris en considération pour cette enquête

**Le ramassage des sacs poubelle est de la responsabilité de la Région (Bruxelles-Propreté)

Veuillez déposer ce document dans l'urne à l'accueil de l'administration communale

Un emploi dans le secteur public...

Intéressé(e) ? Envoyez votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation sous la référence 1744 avant le 18/10/2010 à :

S. Leclère & Consultants
Avenue de la Forêt 190,
1000 Bruxelles

Tel. : 02.672.63.98

www.leclere-consultants.be

E-mail :

recruit@leclere-consultants.be

Agréments

VG 351/BO

B-AA05.011

W.RS/SO.110

Le Foyer Jettois engage Directeur Gérant

Le Foyer jettois fait appel à vos qualités de manager, à votre polyvalence, à votre disponibilité et à votre sensibilité sociale. Le Foyer Jettois, situé à 1090 Bruxelles est une société Immobilière de Service Public comprenant 1.250 logements sociaux. Avec une volonté de qualité et de transparence, la gestion a été renforcée par des projets pilotes en matière d'économie d'énergie.

Votre enthousiasme, votre dynamisme et votre proactivité pourront s'exprimer pleinement au sein de cette société.

Qui aura pour missions principales (en lien avec le conseil d'administration) :

- La coordination et le développement des activités opérationnelles, administratives, techniques, financières et sociales de la société ;
- Assurer les missions du logement social grâce à un personnel compétent (45 personnes) ;

•...

Votre profil :

- Vous êtes de formation supérieure (Master ou Bachelor) ;
- Vous vous exprimez couramment dans les deux langues nationales ;
- Vous possédez une expérience de plusieurs années en gestion réussie ;
- ...

Surfez sur www.leclere-consultants.be pour la description de fonction et de profil détaillée.

Le Foyer Jettois recherche un(e) Secrétaire (H/F)

Sous la supervision de la Directrice Administrative

Vous participez à l'ensemble des activités des services dont la Directrice Administrative est responsable et vous l'assistez dans les différentes tâches administratives.

Vos principales tâches sont :

- D'assurer le secrétariat du Directeur-gérant et de la Directrice administrative ;
- D'organiser des réunions internes ;
- D'assister la Directrice Administrative dans la préparation et la rédaction du Journal du Foyer Jettois.

Profil :

- Etre titulaire d'un graduat en secrétariat ou expérience assimilée ;
- Maîtrise de la deuxième langue nationale ;

Demandez la description complète de la fonction et du profil demandé à josianed@foyerjettois.be.

Le Foyer Jettois offre un contrat CDI en temps plein, une assurance groupe, des chèques repas et une entrée en fonction immédiate

Les candidatures (lettre de motivation + CV) sont à adresser, **avant le 15 octobre 2010 au Foyer Jettois, à l'attention de Josiane Di Vincenzo, Directrice Administrative, rue J. Lahaye 282, 1090 Jette** ou à l'adresse mail josianed@foyerjettois.be

Le Service Prevention de la commune de Jette recrute

Un intervenant social « Jette-SAT/Prévention

Assuétudes » avec diplôme de bachelier/graduat

Surfez sur www.jette.be pour la description complète de la fonction et du profil demandé.

Outre un contrat à durée indéterminée (niveau B), la commune offre encore de nombreux avantages : possibilités de formations, chèques repas, un régime de

congés attractif, une assurance hospitalisation à tarif préférentiel, remboursement intégral des déplacements domicile-travail avec les transports en commun,...

Intéressé(e)? Envoyez votre CV accompagné d'une lettre de motivation (+une copie du diplôme) au service GRH, par mail à l'adresse derwoine@jette.irisnet.be (sujet : Poste vacant Intervenant social « Jette-SAT/Prévention Assuétudes ») ou par la poste à administration communale de Jette - service GRH – chaussée de Wemmel 100 à 1090 Jette.

La commune de Jette promeut l'égalité des chances. Les qualités humaines sont déterminantes quel que soit le sexe, l'orientation sexuelle, l'âge, l'origine ou le handicap.

Bourse à l'emploi de Jette confirmée

Un bon nombre d'employeurs, surtout Bruxellois, attirent près de 500 demandeurs d'emplois

Ce 9 septembre près de 500 postulants firent la navette entre la salle communale des Fêtes et la salle du Conseil à la recherche d'un emploi. La commune de Jette avait en effet choisi ces endroits pour organiser sa bourse à l'emploi annuelle, une initiative de l'Echevin de l'Emploi Bernard Lacroix.

Les demandeurs d'emploi ont besoin de toute l'aide possible quand il s'agit de trouver un job adapté. C'est pour cette raison que chaque année notre commune organise une bourse à l'emploi. Les personnes intéressées pouvaient se rendre entre autres à la salle communale des fêtes pour prendre contact avec divers employeurs, surtout bruxellois. Les entreprises telles que la STIB, Colruyt et Vivaqua rencontrèrent beaucoup de succès auprès des visiteurs. La police elle-même s'avéra être un employeur potentiel attirant.

De l'autre côté de la place Cardinal Mercier, les bureaux d'intérim avaient pris place dans la salle du Conseil. Un intérim est souvent un tremplin vers un emploi fixe, les chercheurs d'emploi ne le savent que trop bien. Voilà pourquoi les bureaux d'intérim ont reçu tant de monde.



Soirée d'information et d'échange sur le thème du deuil

Oser la vie après le deuil



Bureau d'Assistance aux Victimes de la commune de Jette
- place Cardinal Mercier 11 – tél. :
02.423.14.56 et 02.423.14.50

SSM Nouveau Centre Primavera
- rue Stanislas Legrelle 48 -
02.428.90.43

Asbl Autrement bis – chaussée de Waterloo 41 à 1060 Bruxelles –
02.534.66.66

Tôt ou tard, chacun dans son existence est confronté à la perte d'un être cher. Si perdre un(e) proche est une expérience de vie universelle, elle se vit de façon unique et très personnelle par chacun d'entre nous. Il s'agira d'un bouleversement important, d'un passage déroutant, d'une remise en question difficile et douloureuse, d'une perte des points de repères fondamentaux...

Au-delà de la douleur vécue par la personne endeuillée, les rapports avec l'entourage peuvent se modifier et être marqués par une certaine incompréhension. Comment dès lors oser vivre avec ce qu'on ressent en restant fidèle à soi-même, sans trop tenir compte de l'avis des autres ? C'est précisément pour débattre de cette question qu'une soirée d'information et d'échange sur le thème du deuil sera organisée le 25 novembre prochain.

Des personnes ayant été, à titre personnel ou professionnel, confrontées à la question du deuil seront présentes pour animer la rencontre:

- Jean Bruggeman est le papa d'Antoine décédé il y a 7 ans et demi. Il est à l'initiative du projet "Le Petit Prince a dit...", groupe de soutien pour personnes endeuillées. Jean est bénévole dans les associations « Parents désenfantés » et « Serge et les autres... ».

- Nadia Waroquier est veuve depuis 16 ans. Elle a animé le réseau "Jeunes veuves de moins de 50 ans" pendant plusieurs années.

- Caroline Fierens travaille au Bureau d'Assistance aux Victimes de Jette. Il s'agit d'un service communal qui offre une aide et/ou un accompagnement de première ligne, un suivi psycho-social à court terme et/ou une orientation vers un service adapté.

- Jean-Marc Priels est psychologue et exerce notamment au Nouveau Centre Primavera, service de consultations dans lequel travaille une équipe d'assistants sociaux, de psychologues et de médecins. Entretiens d'accueil, de relation d'aide et de psychothérapie y sont proposés en séances individuelles ou en groupes.

- Charlotte Rigaux, Aurélie Roolant et Stéphanie De Boever sont psychologues à l'a.s.b.l. « Autrement bis ». Il s'agit d'un service qui offre aux victimes une aide sociale et psychologique ainsi que la possibilité de participer à des groupes de parole.

Sylvie Martin, psychothérapeute à Paris et à Nancy, sera notre invitée. Elle a été bénévole à l'écoute téléphonique et en animation de groupes de parole au sein de l'Association Vivre son Deuil Ile-de-France. Elle accompagne en individuel des personnes adultes endeuillées, forme des bénévoles et des professionnels au travail de deuil pour la Société de Thanatologie à Paris et toute équipe de professionnels en contact avec la fin de vie et la mort.

Soirée d'information et d'échange sur le thème du deuil

Le jeudi 25 novembre 2010

Centre Armillaire - bd de Smet de Naeyer 145 à 1090 Jette

Pas de frais de participation

Inscription par téléphone souhaitée

Renseignements et inscriptions:

Bureau d'assistance aux victimes de la commune de Jette

Caroline Fierens - 02.423.14.56. ou 0499.588.624

Violence contre les femmes : nature ou culture ?

La Journée mondiale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes aura lieu le 25 novembre prochain. Un jour n'est malheureusement pas suffisant pour mettre en lumière la violence la plus universelle et uniformément partagée à l'échelle du globe : celle qui vise le deuxième sexe.

En France, une femme succombe tous les deux jours et demi sous les coups de son conjoint ; en Afghanistan, les femmes qui enseignent à des jeunes filles sont tuées ; aux Etats-Unis, une femme est violée toutes les 2 minutes, d'après le U.S. Department of Justice ; en Ethiopie, les mariages de filles âgées de 7 à 8 ans ne sont pas rares ; au Mexique comme dans d'autres pays un homme coupable de viol échappe à toute sanction s'il « accepte » d'épouser sa victime ; en République démocratique du Congo, comme ce fut le cas en ex-Yougoslavie, la guerre civile a pour terrain le corps des femmes de tous âges ; en Inde, les fœtus de fille sont avortés... Les exemples de violence sont trop nombreux et participent d'une même vision des rapports de genre : « elle » ne vaut pas « il », voire « elle » ne peut qu'appartir à « il ». La violence à l'encontre des femmes et des filles ne se manifeste pas toujours de manière physique et/ou sexuelle. Le rapport de la quatrième conférence mondiale sur les femmes indique que la menace de violence est une violence à part entière.



En marge de ces réalités cruelles, il y a les petites phrases assassines (« Chloé a réussi ses examens de physique, c'est normal, elle n'est pas très féminine », « Pour sa promotion, Louise a certainement montré l'étendue de ses talents à l'horizontale », « Faire la vaisselle, je m'appelle Christian, je ne suis pas une gonzesse »,...), les gestes déplacés, les blagues sexistes et les rires gras qu'il faut bien entendu prendre au second voire au troisième degré. Autant de mots et d'actes qui blessent et qui... remettent à leur place les audacieuses.

La commune de Jette s'investit pleinement dans l'égalité entre les hommes et les femmes. Vous trouverez, dans le Jette Info du mois prochain, une planche de bande dessinée, réalisée à l'initiative de l'échevine de l'Egalité des chances Claire Vandevivere, qui rappelle que la violence envers les femmes, partout dans le monde, résulte du déni de considérer la moitié de l'humanité comme un égal. Toute violence part de là.

Visitez le site www.saynotoviolence.org et signez la pétition «Soutenez la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU sur la violence sexuelle dans les conflits armés».

Envie de chocolat?

Soutenez la lutte contre la mucoviscidose



Durant tout le mois d'octobre, vous pourrez encore soutenir la lutte contre la mucoviscidose en achetant de délicieux chocolat à l'accueil de La Maison communale. Vous vous ferez un petit plaisir tout en montrant que vous avez un grand cœur. Il y a deux manières de soutenir l'ac-

tion contre la mucoviscidose. Soit vous achetez 4 barres de chocolat, de goûts différents, pour 5 EUR. Soit vous optez pour le coffret de 24 bâtons de chocolat, également de goûts différents, pour 10 EUR. L'argent récolté ira directement à la Ligue belge de la Sclérose en plaque.

Parking Plus: La solidarité en l'an 2010

Le coup d'envoi d'une initiative unique a été donné le vendredi 10 septembre : Parking Plus. A l'aide d'un autocollant, les Bruxellois participant à Parking Plus font savoir aux prestataires de soins qu'ils peuvent stationner tranquillement devant leur garage pendant leurs visites à domicile.

*Cette initiative citoyenne
bénévole repose sur la solidarité
interpersonnelle.*



L'initiative Parking Plus s'appuie en fait sur un projet qui fonctionne parfaitement depuis déjà cinq ans à Etterbeek. L'asbl Conectar le lance maintenant dans l'ensemble de la Région bruxelloise et peut compter sur le soutien inconditionnel de la Région, de la commune de Jette et des 18 autres communes bruxelloises. Il s'agit ici d'une initiative citoyenne unique et bénévole qui repose sur la solidarité interpersonnelle.

Pratiquement, le système est très simple : des personnes privées, des entreprises et des autorités locales donnent aux prestataires de soins à domicile l'autorisation de se garer devant leur garage pendant leur visite à domicile. C'est l'apposition d'un autocollant de Parking Plus sur la porte de garage qui indique cette autorisation. Vous pouvez recevoir cet autocollant chez vous gratuitement après vous être inscrit(e) sur le site internet www.parkingplus.be. Vous pouvez même imprimer ce formulaire d'inscription et le donner à quelqu'un qui ne dispose pas d'une connexion internet mais est sensible à la cause. Des formulaires d'inscription sont également disponibles à l'administration communale de Jette.

Les infirmiers(-ères), médecins traitants ou kinésithérapeutes célébreront sans aucun doute cette initiative. Le temps qu'ils gagneront à ne pas chercher de place de parking, ils pourront le consacrer davantage à leurs patients. En s'inscrivant à Parking Plus, les prestataires de soins reçoivent une carte Parking Plus à poser bien en vue derrière le pare-brise de leur véhicule lorsqu'ils stationnent devant un garage sur la porte duquel est apposé un autocollant Parking Plus. Un numéro de GSM figure sur cette carte, de sorte que le/la propriétaire du garage puisse demander d'en dégager l'accès en cas d'urgence.

Afin de relayer autant que possible cette initiative généreuse, 100.000 tracts ont été distribués et près de 4000 docteurs ont reçu une lettre d'information. Vous pouvez collaborer à ce projet en vous inscrivant et en faisant passer l'info à vos amis et connaissances.

Renseignements: www.parkingplus.be – 02.482.41.50

Stromae lance la campagne “Tjs regard avt 2 traverC” La campagne de sécurité routière s'adresse aux piétons de 12 à 16 ans

Chaque année à l'approche de l'automne, la Région de Bruxelles-Capitale organise une campagne d'information et de sensibilisation à la sécurité routière. Cette année, l'action vise les piétons de 12 à 16 ans, un public cible féru de sites web cools, de langue SMS et de la musique de Stromae.

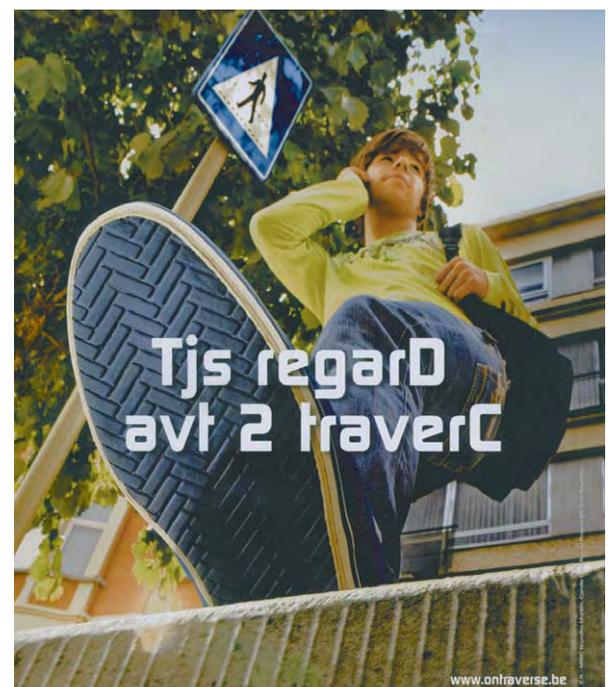
*Le 6 octobre, le « dancemob »
avec Stromae sera incontestablement
un succès*

Les chiffres ne mentent pas : 19% des piétons qui sont lourdement blessés ou qui perdent la vie dans la circulation ont entre 5 et 14 ans alors que cette tranche d'âge ne représente que 11% de la population bruxelloise. Ajoutons à cela le fait que 57% de toutes les victimes de la route âgées entre 5 et 14 ans sont des piétons. Afin de sensibiliser les enfants, la Région bruxelloise a déjà mis en œuvre des actions spécifiques dans les écoles primaires. C'est pourquoi la nouvelle campagne s'adresse à la tranche d'âge 12-16 ans.

Les piétons – et les (pré)adolescents en particulier – doivent suivre certaines règles élémentaires lorsqu'ils se déplacent. Un tram a toujours la priorité, par exemple, ou un passage pour piétons n'est pas une zone sûre que l'on peut traverser les yeux fermés. La vigilance reste de mise. Et rappelons que traverser une rue avec des écouteurs d'iPod ou de lecteur mp3 dans les oreilles reste une entreprise dangereuse.

Un public spécifique appelle une campagne spécifique. Cela comprend un site internet flashy (www.ontraverse.be) où les jeunes peuvent poster des slogans SMS originaux et peut-être remporter de beaux prix. Les réseaux sociaux (Facebook, Netlog, Twitter,...) font également partie de la campagne mais l'événement le plus marquant sera sans nul doute le lancement de la campagne le 6 octobre sur la place Flagey (à 15h30). La grande découverte belge de la musique dance Stromae, accompagné d'une trentaine de danseurs, tagueurs et jongleurs, enflammera certainement le jeune public. Alors on danse!

Renseignements: www.ontraverse.be



Parcours photos autour d'une autre mobilité



Dans le cadre de la Semaine de la Mobilité, l'exposition photos « Jette en action, Jette en mouvement. Une autre mobilité » s'est déroulée dans notre commune du 16 au 22 septembre.

A l'occasion de cette initiative du conseil consultatif jettois présidé par Annemie Maes, avec le soutien du collège des bourgmestre et échevins, les photographies sélectionnées ont été exposées aux fenêtres de certaines habitations des rues Gillebertus, des Wallons et de la chaussée de Wemmel.

L'objectif de ce parcours photos est d'encourager les passants à (re)découvrir les quartiers avoisinants et de promouvoir les circuits et moyens de transport alternatifs.



La remise des prix aux photographes (amateurs) choisis aura lieu le jeudi 14 octobre 2010 à 18h dans La Maison communale, chaussée de Wemmel 100 à Jette.

Un Dimanche sans voiture débordant d'activités Le dimanche durant lequel la reine voiture doit céder son trône

Le temps n'était pas de la partie mais, avec un petit pull en plus ou une veste, cette année encore le Dimanche sans voiture fut un festival d'activités diverses. Outre les traditionnelles brocantes et fêtes de quartier organisées de-ci de-là sur le territoire jettois, la place Cardinal Mercier formait le centre névralgique où se déroulaient toutes les activités



Pour cette occasion, la place s'est transformée en Jette Village. Un vaste parterre en gazon, planté devant la gare, attendaient les cyclistes et piétons fatigués mais ravis de pouvoir se détendre sur un transat. Tout autour, des activités ayant pour thème la mobilité douce et le développement durable : recyclage de textiles, réparation et gravage de vélos, leçons d'éco-conduite, piste d'agilité,...

Du podium résonnaient notamment de la musique de chœur, un concert de slam et des percussions. Les plus petits se sont enthousiasmés pour une conteuse et un atelier de peinture. Mais une attraction a fait l'unanimité auprès des visiteurs : le Vélodrome, un spectacle au cours duquel deux cyclistes s'affrontent sur un écran. C'était une expérience originale, farfelue et particulièrement hilarante. Et bilingue en plus, comme l'a fait remarquer un des présentateurs : un spectacle bilinguistique.



Fête de l'Aïd El Kebir

Jette et Molenbeek prévoient un abattoir

Les musulmans de Belgique et d'ailleurs célébreront la Fête de l'Aïd El Kebir les 16 et 17 novembre 2010. La règle veut que la Fête de l'Aïd El Kebir ait lieu 70 jours après la fin du ramadan, à la fin du 12^e mois lunaire qui est celui du pèlerinage (Hadj) à La Mecque. Pendant cette fête, un mouton est traditionnellement sacrifié. Afin que cette fête se passe dans les meilleures conditions possibles, en respect avec les traditions et les dispositions relatives au bien-être animal, la commune de Jette, en collaboration avec Molenbeek, a prévu un abattoir temporaire agréé sur la commune de Molenbeek.

Pas de sacrifice à la maison

La loi interdit le sacrifice à domicile. C'est pourquoi, les administrations communales mettent en place (seules ou en partenariat avec d'autres communes) des abattoirs temporaires agréés permettant l'abattage des moutons. De cette manière, cette importante fête de la communauté musul-

mane se déroule dans des conditions optimales d'hygiène.

Et à Jette?

Comme les six années précédentes, la commune de Jette collaborera avec la commune de Molenbeek-Saint-Jean. Les citoyens jettois pourront s'inscrire les 8, 9 et 10 novembre de 8h à 16h auprès de l'administration communale de Molenbeek (rue du Comte de Flandre 20). La redevance à payer sera de 15 EUR. Notez que, lors des inscriptions, chaque personne pourra se présenter avec un maximum de 4 cartes d'identité. Cette règle sera appliquée à la lettre !

Attention, le jour de l'abattage, aucun animal ne sera accepté s'il n'a pas de certificat d'inscription!

Renseignements: Administration communale de Jette - service Gestion du Territoire - tél. 02.423.13.85 (Najia Belfaouh) ou Administration communale de Molenbeek-Saint-Jean - Eco-conseiller - 02.527.20.04.



Rénovation de la place Cardinal Mercier et alentours

Début des travaux postposés au début 2011

La place Cardinal Mercier et ses environs subiront une profonde transformation dans les mois qui viennent. Nous le savons, Beliris (l'accord de coopération entre l'état fédéral et la Région de Bruxelles-Capitale) et Infrabel (le gestionnaire des infrastructures ferroviaires) ont décidé de se retrousser les manches pour donner à la place Cardinal Mercier le visage que cette importante place mérite. En veillant particulièrement aux transports en commun. Il était prévu que les travaux commencent en septembre 2010 mais, pour des raisons administratives, la grande rénovation ne commencera que début 2011.

A la taille des habitants

Sa position centrale et sa fonction de nœud de transports publics font de la place Cardinale Mercier un endroit important de notre commune. On y trouve le commissariat de police, la gare, un arrêt de bus et de tram, l'église, les bibliothèques, l'accès à une école et le parc Garcet ainsi que divers commerces. De nombreux navetteurs traversent la place Mercier pour atteindre leur lieu de travail. Le caractère social et les transports en commun occupent donc une place centrale dans le plan de rénovation. En revan-



che, après les travaux, la voiture ne bénéficiera plus que de peu d'espace sur la place, tant pour la circulation que pour le stationnement. En échange, l'arrière de la gare, le long de la rue Dupré, sera entièrement réaménagé et emplacements supplémentaires seront créés sur le parking. La place Mercier aura donc un look moderne et urbain, à la taille des habitants.

La gare de Jette connaîtra aussi un important lifting dans le cadre du Réseau Express Régional (RER). Le couloir sous voies existant sera valorisé. Le tunnel aura deux nouveaux accès qui amélioreront sensiblement l'accessibilité et la qualité de l'es-

pace et permettront d'organiser de manière optimale la multimodalité et les échanges fluides entre la voiture, le vélo, le train et le bus. Un autre passage souterrain équipé d'un ascenseur est également prévu en vue d'améliorer l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Trois phases

Afin de limiter au maximum les nuisances aux riverains et aux navetteurs, les travaux se dérouleront en trois phases. On commencera par la partie orientale du parking, pour ensuite réaménager la place même et réaliser le deuxième tunnel sous voies. Enfin, l'on terminera par la partie ouest du parking.

En raison de la complexité administrative du dossier, qui implique 3 parties (Beliris, Infrabel et la commune), les travaux n'ont pas pu commencer à la date prévue, en septembre 2010. Plutôt d'entamer les travaux juste avant les fêtes de fin d'année, et de devoir interrompre le chantier pendant un certain temps, il a été décidé de faire démarrer les travaux début 2011. Le planning, qui commence le chantier sur la partie est du parking, reste inchangé.

Travaux publics dans la commune

Rue de la Bravoure

Report des travaux de réaménagement des trottoirs et du stationnement

Suite à la constatation, par Vivaqua Assainissement, que la plupart des raccordements à l'égout des particuliers nécessite des travaux importants, le projet de réaménagement de la rue de la Bravoure est reporté au 2^e trimestre 2011.

Rue Esseghem

Réaménagement de la voirie

Une profonde rénovation de la rue Esseghem, entre la rue Jules Lahaye et le boulevard de Smet de Naeyer, a commencé en septembre. Outre le placement de canalisations d'eau, de gaz et d'électricité, on y procédera au réaménagement général de la voirie (trottoirs, bordures,...). Durant les travaux, la circulation sera déviée. Il faut également tenir compte du fait que l'accessibilité des garages devrait être impossible lors de l'aménagement du coffre de la voirie.

Avenue De Heyn

Pose de nouvelles canalisations

Depuis le mois de septembre, Hydrobru (ex-IBDE) remplace ses canalisations de distribution d'eau pour une durée de 19 semaines.

Rue Schuermans

Réaménagement de la voirie

Depuis la mi-septembre, la commune de Jette procède à la rénovation des trottoirs et bordures de la rue Schuermans. Le revêtement existant, des dalles 30/30, sera remplacé par des klinkers 20/20 en béton gris tandis que de nouvelles bordures seront installées. Ce chantier devrait s'achever dans le courant du mois d'octobre. Pendant les travaux, le stationnement est interdit des deux côtés de la voirie, durant les heures de travail. La circulation locale reste, en revanche, autorisée.



Sécurité alimentaire

Une réunion d'information pour les commerces de détail

Le 11 octobre prochain, la commune de Jette organise une séance d'information à destination des exploitants de commerces de petite distribution et du grand public. Cet atelier instructif et convivial, organisé en collaboration avec l'agence régionale bruxelloise Atrium et l'AFSCA, propose aux commerçants de se rafraîchir la mémoire ou découvrir les subtilités d'une législation complexe et changeante.

Les commerces de détail doivent jongler avec des réglementations contraignantes qui s'étoffent constamment, notamment en matière de sécurité alimentaire.

Les clients des commerces de détail ne réalisent généralement pas que, derrière les produits frais qu'ils mettent nonchalamment dans leur caddie et le sourire affable de la caissière, se trouve toute une série d'obligations auxquelles sont soumis les exploitants des commerces de détail. Ces commerçants, de leur côté, préoccupés par la satisfaction du client et absorbés par les tracasseries de gestion quotidienne, en viennent parfois à négliger le volet administratif de leur activité. La comptabilité retient certes l'attention, parce qu'elle permet de suivre l'évolution du chiffre d'affaires et de gérer au mieux les intérêts vis-à-vis des différentes

administrations (les impôts, notamment l'administration des impôts). Mais le manque de temps et d'envie fait souvent passer les autres obligations à la trappe.

Or, les exploitants de commerces de petite distribution doivent jongler avec des réglementations contraignantes qui s'étoffent constamment, notamment en matière de sécurité alimentaire. Lors de visites d'inspection, il n'est pas rare de constater de graves lacunes dans la connaissance et la gestion de la sécurité alimentaire, alors que les obligations légales existent et les sanctions pénales aussi. Il est cependant possible de satisfaire aux obligations légales d'une manière simple et sans beaucoup d'investissement en temps et en argent.

C'est dans le but d'aider les commerçants jettois à se tenir au fait de l'information et mieux comprendre leurs obligations que l'administration communale propose un petit atelier de près de deux heures. Deux fonctionnaires communaux, accompagnés de représentants de l'AFSCA (Agence fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire), mettront en lumière les points à respecter dans le domaine de la sécurité alimentaire et répondront à vos questions. Cette séance d'information, ouverte à tous, s'achèvera par un drink.

Vous tenez un commerce de détail et vous souhaitez participer à l'atelier du 11 octobre? Contactez Najia Belfaquih - service Gestion du territoire - administration communale de Jette - chaussée de Wemmel 100 - tél.: 02.423.13.85 - nbelfaquih@jette.irisnet.be



Gagner 1000 euros: trucs et astuces de consommation

Séance d'information sur la consommation durable

Qui n'a jamais rêvé de diminuer ses dépenses ? Le Centre de Recherche et d'Information des Organisations de Consommateurs (CRIOC) peut vous donner quelques conseils pour y arriver.

« Gagner 1000 euros : trucs et astuces de consommation », c'est le thème proposé par le CRIOC pour vous sensibiliser à une consommation plus durable. Dans un contexte de crise économique et de dégradation de l'environnement, quels sont les moyens pour le consommateur d'allier économie et développement durable ? Quelles sont les conduites d'éco-consommation à adopter ? Des trucs et astuces en matière d'achats de tous les jours seront proposés. En complément, quelques mesures simples à adopter en matière de jardinage, de chauffage, de mobilité, de tourisme seront passées en revue.

Attention, les places sont limitées ! Les inscriptions se font chez Ilse Desmet jusqu'au mercredi 13 octobre. Ses coordonnées sont : 02/423.13.62 ou idesmet@jette.irisnet.be ou chaussée de Wemmel, 100 à 1090 Jette.

Séance d'information

“Gagnez 1000 euros: trucs et astuces de consommation”

le mardi 19 octobre de 20h à 22h - au Pavillon Wouters (rue Wouters 12)



17 octobre 2010

Le marché dominical jettois fête ses 80 ans

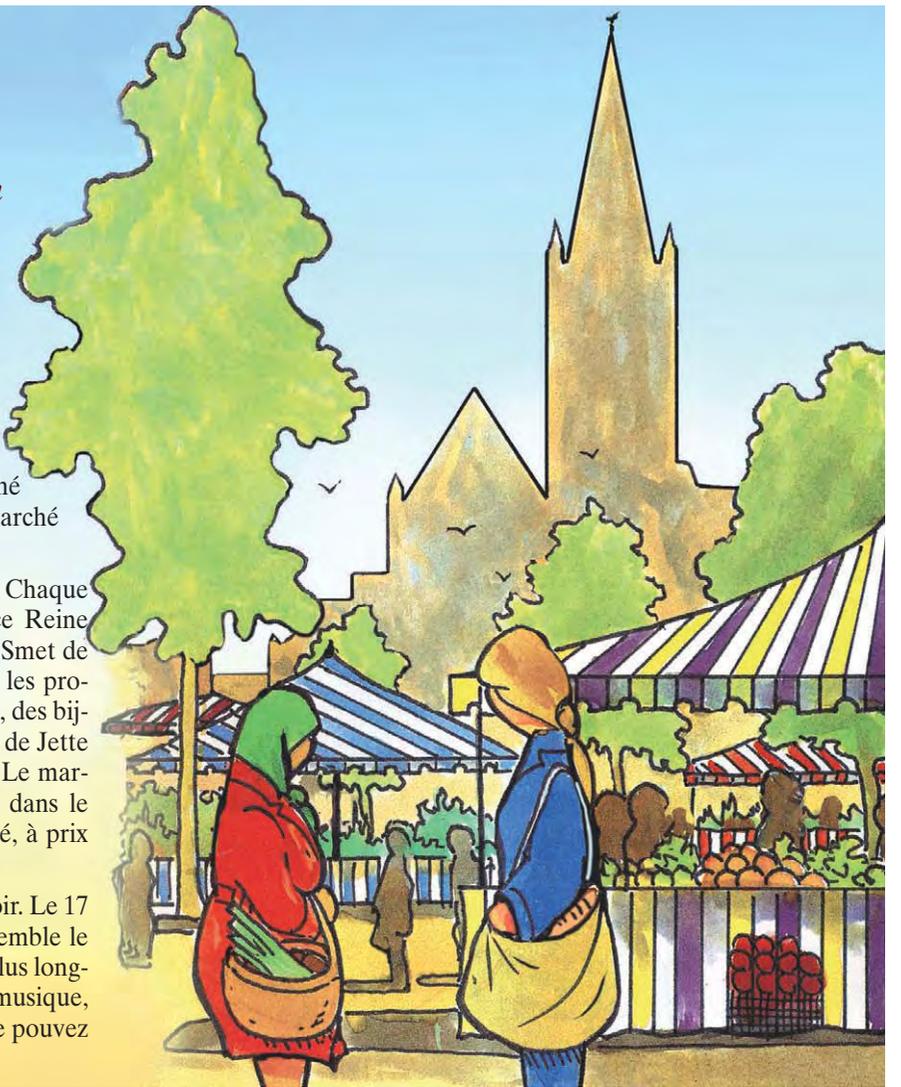


Le 17 octobre 2010, le marché dominical sera prolongé jusqu'à 15h avec des animations

Depuis des dizaines d'années, le marché dominical jettois est reconnu à Bruxelles et au-delà. Chaque dimanche, ce grand marché en plein air attire de nombreux visiteurs sur la place Reine Astrid – communément appelée le Miroir – et dans les rues alentour. Le 80^{ème} anniversaire de ce marché dominical sera célébré en grandes pompes le dimanche 17 octobre, avec un marché se déroulant jusqu'à 15h.

Le marché dominical est un des pôles d'attraction de la commune de Jette. Chaque dimanche, de 5h à 13h, près de 300 maraîchers prennent place sur la place Reine Astrid, dans la rue Léopold Ier (entre la chaussée de Jette et le boulevard de Smet de Naeyer), la rue Timmermans et l'avenue de Jette. Ces maraîchers proposent les produits les plus divers : de l'alimentation, des vêtements, des plantes et des fleurs, des bijoux, des cosmétiques, des stands de démonstration,... De nombreux habitants de Jette et des communes avoisinantes viennent y faire leurs courses hebdomadaires. Le marché dominical participe en outre à l'amélioration de l'ambiance conviviale dans le quartier et donne aux riverains la possibilité d'acheter des produits de qualité, à prix raisonnable et à proximité de chez eux.

Cela fait des générations que le marché dominical jettois se déroule au Miroir. Le 17 octobre prochain, l'administration communale et les maraîchers fêteront ensemble le 80^{ème} anniversaire de ce marché du dimanche. Pour l'occasion, celui-ci durera plus longtemps, de 8h à 15h. Différentes animations auront également lieu, avec de la musique, des animations pour enfants, des caricaturistes,... Un rendez-vous que vous ne pouvez certainement pas manquer.



Jette, seule commune pilote bruxelloise pour l'e-permis Le permis de conduire électronique à Jette à partir du mois d'octobre



A la mi-octobre, la commune de Jette introduira le permis de conduire électronique, à l'instar de 16 autres communes pilotes. Ce document aura le même format que votre carte de banque ou votre carte d'identité électronique. L'échange de votre permis de conduire actuel n'est pas obligatoire dans cette phase pilote, mais les personnes qui demandent un nouveau permis de conduire recevront automatiquement un exemplaire électronique.

Avec l'introduction du permis de conduire électronique, la Belgique se mettra en conformité avec une directive européenne qui a pour but d'uniformiser les permis de conduire. Mais avant d'en arriver là (fin 2011 – début 2012), un projet pilote démarrera avec Jette comme unique commune participante de la Région bruxelloise. Le nouveau permis de conduire permettra à la police d'accéder à un maximum d'informations sur le conducteur. L'objectif, à terme, est que ce permis puisse également être consulté par les services policiers des autres pays européens.

Le permis électronique aura une validité limitée à 10 ans. Ceci ne signifie pas que vous devrez repasser votre examen lorsque votre permis ne sera plus valable. La limitation de validité n'a pour vocation que de simplifier l'identification grâce à l'utilisation d'une photo récente ; comme c'est le cas pour la carte d'identité électronique. Etant donné que les coûts de production du nouveau document sont plus élevés que ceux du permis de conduire actuel, le permis de conduire électronique sera plus cher. La commune reste responsable de la délivrance du permis. Le permis de conduire provisoire et le permis de conduire international n'auront pas une variante électronique.

Une nouvelle consultation à la clinique Sans Souci

Au mois de mai dernier, la clinique Sans Souci a lancé une nouvelle consultation totalement ouverte, donc non liée à un contexte d'hospitalisation. Des psychothérapeutes indépendants accueillent adultes et adolescents, individuellement, en couple ou en famille, pour les aider en période de questionnement.

Franchir les portes d'une institution psychiatrique, lorsque cet acte est volontaire, témoigne à la fois d'une certaine douleur mais aussi d'une bonne dose de courage. Il en faut, en effet, pour se dire que l'on se trouve dans une période de sa vie où les repères s'estompent, où le projet de vie perd de son évidence, où le questionnement prend le dessus sur les certitudes.

Certaines personnes peuvent éprouver le besoin de se tourner vers un psychothérapeute dans une situation de stress ou d'interrogation. Il ne doit pas nécessairement s'agir de circonstances graves ou insurmontables ni de psychopathologie, des situations ponctuelles justifient également la verbalisation de ses doutes face à un professionnel.

La clinique Sans Souci a justement mis en place sa consultation ouverte, avec des psychiatres, des psychologues de différentes orientations et des collaborateurs paramédicaux pour apporter un soutien aux personnes en situation de questionnement douloureux (par rapport au travail, à la famille, au couple,...). Le tout dans un environnement calme et apaisant.

Renseignements : Clinique sans Souci – avenue de l'Exposition 218 – 02.478.04.33 – www.sans-souci.be



Vous êtes accueillante d'enfants à domicile ?



Vous avez envie de vous occuper de tout jeunes enfants, de prendre soin d'eux et d'animer leurs journées à votre domicile ? Vous avez un contact facile avec les parents, les familles ?

L'asbl Le Ballon rouge recrute urgemment des accueillantes d'enfants conventionnées à Jette.

Pour en savoir plus et obtenir les conditions de candidature, contactez l'asbl ou consultez le site internet

Renseignements : Le Ballon rouge asbl - boulevard de l'Abattoir 27-28 à 1000 Bruxelles – 02.219.64.09 (permanences de 9h30 à 11h) - www.ballonrouge.be.

La Famille de Saint-Jean prend ses quartiers dans l'église de la Madeleine

L'église de la Madeleine trône au-dessus de la place Reine Astrid depuis des générations. Depuis le début du 20ème siècle, l'église et le cloître attenants offraient le gîte aux rédemptoristes. Cette congrégation est désormais partie pour céder la place à la communauté religieuse de la Famille de Saint-Jean.



L'église néogothique et le cloître sont désormais les lieux de résidence de la Famille de Saint-Jean, un ordre religieux composé de frères et de sœurs qui veulent vivre selon les principes de l'évangile.

Il appartient désormais aux pères, que l'on reconnaît à leur tunique grise, d'écrire une nouvelle page dans la riche histoire de l'église de la Madeleine.



Collecte dominicale des déchets verts Jusqu'au 28 novembre 2010

L'été est derrière nous et l'hiver se prépare aussi dans nos jardins. Une dernière taille des haies, un dernier passage de la tondeuse sur le gazon. Mais que faire des déchets de jardin ? Les mettre dans les sacs blancs ? Tout faux ! Les sacs blancs sont exclusivement réservés aux déchets non triés destinés à être incinérés. Les déchets verts, en revanche, peuvent être récupérés et compostés. Celles et ceux qui ne peuvent faire du compost à domicile peuvent bénéficier de la collecte saisonnière des déchets verts. Cette collecte est organisée chaque dimanche par Bruxelles-Propreté.



Si, pour une raison ou une autre, les sacs ne sont pas emportés, les habitants peuvent introduire une plainte auprès de Bruxelles-Propreté au 0800.981.81 ou par mail via l'adresse <http://www.bruxelles-proprete.be/Contact/>, cliquez ensuite sur « Demandes » et « Plaintes ». Attention: la dernière collecte des déchets verts de l'année se déroulera le 28 novembre. Elle reprendra au printemps de l'année prochaine.

Cultiver, c'est tailler... et composter

Celles et ceux qui ont la main verte peuvent facilement traiter leurs déchets verts voire les composter. Le compostage à domicile présente deux avantages. D'une part, il ne doit pas être collecté. Et, d'autre part, votre compost ou terreau offre une terre fertile à votre jardin. En plus, votre compost est gratuit ! Vous souhaitez obtenir plus de renseignements ? Appelez l'Institut bruxellois pour la Gestion de l'Environnement (IBGE) : 02.775.75.75. On vous y aidera à devenir maître composteur.

Attention: la dernière collecte des déchets verts de l'année se déroulera le 28 novembre. Elle reprendra au printemps de l'année prochaine.

Déchets

La commune de Jette et la Région de Bruxelles-Capitale travaillent main dans la main pour limiter autant que possible les déchets. Outre la traditionnelle collecte de déchets ménagers, différents dispositifs sont prévus. Qu'il s'agisse de déchets verts, de petits déchets chimiques ou d'objets encombrants, diverses options s'offrent à vous pour que vous puissiez vous en débarrasser.

Si chacun apporte sa contribution à une collecte sélective des déchets, l'environnement n'en sera que (plus) sain.

Le calendrier des Coins Verts mobiles à Jette pour les mois d'octobre et novembre 2010:

Place Cardinal Mercier (police)
(chaque deuxième lundi du mois)
les 11 octobre et 8 novembre de 17h15 à 18h15.

Avenue Woeste (ND de Lourdes)
(chaque quatrième lundi du mois)
les 25 octobre et 22 novembre de 18h30 à 19h30.

Déchets verts

COLLECTE REGIONALE. Les collectes dominicales des déchets verts ont lieu tous les dimanches, jusqu'au 28 novembre. Sortez vos sacs verts sur le trottoir avant 14h le dimanche.

SERVICE DES PLANTATIONS. Vous pouvez vous débarrasser de branches (de 7 cm de diamètre au plus) ainsi que d'autres déchets verts ou petits déchets chimiques, tout au long de l'année, auprès du service communal des Plantations (serres communales - avenue du Laerbeek 120). Tous les mardis et jeudis de 9h à 12h et les samedis de 9h à 14h. Le dépôt des déchets verts est géré par un système de cartes avec code-barre. Cette carte permet d'identifier l'utilisateur. Le volume de déchets est évalué par le préposé et un décompte est envoyé à l'utilisateur pour paiement éventuel. Tarif particuliers jettois: 2 m³ gratuits par an, 7 EUR/m³ à partir du troisième m³. Tarif particuliers non-jettois: 12 EUR/m³. Attention: uniquement pour les particuliers.

Objets encombrants

DECHETTERIES REGIONALES. Vous pouvez vous rendre dans l'une des deux déchetteries régionales avec vos objets encombrants (appareils électroménagers, meubles,...). La déchetterie Nord se trouve rue du Rupel à 1000 Bruxelles et la déchetterie Sud est établie à l'avenue de la Deuxième Armée britannique à 1190 Forest. Ouvert du mardi au samedi de 9h à 16h (accès jusqu'à 15h45). Service partiellement gratuit pour les ménages. Le dépôt de matériel de construction (châssis, évier, volets, marbres, poutres,...) est possible, contre paiement, pour les particuliers, les commerçants, les artisans et les petites entreprises.

ENLEVEMENT PAR BRUXELLES-PROPRETE. Bruxelles-Propreté vient chez vous, sur rendez-vous, pour vous débarrasser de vos encombrants. Il suffit pour cela d'appeler le numéro gratuit 0800.981.81 pour fixer un rendez-vous et de veiller à ce que quelqu'un soit présent au domicile à la date et à l'heure convenues. Chaque ménage a droit à un enlèvement gratuit de 2m³ d'objets encombrants tous les six mois. Vous payez ensuite 19 EUR par mètre-cube supplémentaire.

Eco-ambassadeurs

Vous souhaitez devenir éco-ambassadeur(-rice) et ainsi contribuer à la propreté et à la protection de l'environnement dans votre quartier? Contactez dès à présent Ilse Desmet - 02.423.13.62 ou idesmet@jette.irisnet.be

Petits déchets chimiques

COINS VERTS MOBILES. Les déchets chimiques contiennent souvent des éléments qui risquent de porter atteinte à l'environnement et exigent donc un traitement approprié. Apportez-les au service communal des Plantations ou aux Coins Verts mobiles (véhicules de Bruxelles-Propreté). Attention! Il n'est désormais plus possible de déposer vos médicaments aux Coins Verts. Il vous faut les retourner à votre pharmacien. Les infrastructures communales (La Maison communale, les bibliothèques,...) ne collectent plus les cartouches d'encre. Vous pouvez les déposer aux Coins Verts mobiles.

Graffitis

L'équipe communale Graffitis intervient gratuitement sur demande pour débarrasser votre immeuble, votre porte de garage ou votre mur des graffitis. Cette équipe possède le matériel nécessaire pour tout effacer de manière professionnelle sans laisser de traces. Les graffitis ne peuvent toutefois pas être retirés d'un support peint ou d'une surface qui ne peut supporter un nettoyage à haute pression ou des produits corrosifs.

Les propriétaires désireux de faire appel à l'équipe Graffitis concluront un accord avec la commune. Revers de la médaille: les propriétaires qui ne font pas appel à ce service gratuit pour faire ôter des graffitis peuvent se voir infliger une taxe communale de 58 EUR. Pour contacter l'équipe Graffitis, appelez le responsable du service Propreté: Dirk De Boeck - 02.478.09.62.

Campagne annuelle de propreté

Ensemble, faisons de Jette un cadre de vie agréable

Fidèle à ses habitudes, la commune de Jette, à l'initiative de l'échevine de la Propreté Claire Vandevivere, va organiser une grande campagne de sensibilisation à notre environnement et à notre cadre de vie. Cette année, l'action de propreté vise 4 thèmes : le dépôt clandestin près des bulles à verre, le dépôt de déchets ménagers dans les poubelles publiques, le nourrissage des pigeons et le placement des sacs poubelles contre les troncs d'arbre.



Prière de ne pas nourrir les pigeons

Vous connaissez certainement des endroits où les gens, dotés des meilleures intentions, laissent de la nourriture aux pigeons. Nourrir les pigeons est non seulement interdit par le règlement général de police et sanctionné d'une amende de 58 EUR, mais cela provoque aussi plus de dégâts qu'on ne pourrait le croire de prime abord.

En ville, les pigeons sont présents en très grand nombre, leur population est maintenue artificiellement par la nourriture qu'ils trouvent ici et là. Nourrir les pigeons permet à cette population d'augmenter davantage. En fait, ce n'est vraiment pas leur rendre service. Les volatiles deviennent trop gros, reçoivent une alimentation peu appropriée et ne font plus l'effort de chercher la nourriture dans la nature. En outre, les animaux malades sont gardés en vie de manière artificielle. En ville, cela ne fait pas seulement peser des risques sur la santé des animaux sains mais aussi sur celle des humains. Les pigeons sont vecteurs de plus de 60 maladies. Mais avant tout, la nourriture laissée à l'attention des pigeons attire aussi les rats et autres animaux nuisibles. Si vous aimez vraiment les animaux, ne nourrissez pas les pigeons.

Ne déposez pas vos sacs poubelles contre les arbres

L'arbre est un symbole de vie et de force. Dans notre environnement urbain, les arbres d'alignement apportent aussi couleurs et verdure. Les arbres n'ont pourtant pas la vie facile en ville : pollution, dégradation,... Ils sont en outre vulnérables du fait qu'ils puisent leur nourriture du peu de terre libéré pour eux. Si vous placez vos sacs poubelles contre les troncs d'arbre, des substances nocives peuvent s'écouler vers le sol et être absorbées par les racines. Huiles, eaux usées, produits chimiques,... ces substances peuvent être fatales aux arbres de votre rue. Les premiers signes de dépérissement se remarquent dans les feuilles. Si elles sont anormalement petites, jaunissent ou tombent précipitamment, il est souvent déjà trop tard. De plus, il faut attendre des années avant qu'un arbre atteigne sa maturité, ce qui risque de ne jamais arriver si la fosse à arbre n'est pas dégagée de tout immondice. Mettez donc simplement vos sacs poubelles devant votre domicile, loin des arbres. Respectez aussi les jours et heures de dépôt, de sorte que vos sacs ne restent pas dehors trop longtemps.



Dépôts clandestins principalement près des bulles à verre

Dans notre commune, on trouve des bulles à verre blanc et coloré dans chaque quartier. Les habitants peuvent y déposer leur verre de manière à ce que celui-ci soit bien recyclé. Un recyclage bien mené permet de réduire la masse de déchets. Mais l'on remarque trop souvent que les bulles à verre sont utilisées pour se débarrasser de toutes sortes de déchets. Sachez que des déchets laissés à côté d'une bulle à verre sont considérés comme dépôt clandestin et peuvent être sanctionnés d'une amende de 215 EUR. Les services communaux de la Propreté et l'ombudsman de la propreté sont particulièrement attentifs à ce sujet et surveilleront davantage les zones à problème. Il existe suffisamment de solutions pour se débarrasser de ses déchets (voir cadre page 12) et pour ne pas avoir à invoquer une quelconque excuse pour laisser ses déchets sur l'espace public. Les bulles à verre sont un moyen efficace de recycler les déchets en verre. Respectons cette possibilité et gardons propres les alentours des bulles à verre.

Les poubelles publiques pour les petits déchets

L'administration communale s'investit au quotidien pour un cadre de vie agréable. L'équipe des balayeurs de rues garde les voiries propres et les jardiniers apportent à l'espace urbain des touches de fraîcheur avec des parterres de fleurs et des endroits verts. Pourtant, l'on peut trop souvent voir des déchets laissés négligemment sur les trottoirs alors qu'une poubelle se trouvait incontestablement dans les parages. Vous mangez un bonbon, vous buvez une boisson rafraîchissante, vous lisez un journal gratuit,... Où mettre l'emballage, la canette vide, le journal lu,... Tous ont leur place dans une des nombreuses poubelles publique mais atterrissent malheureusement sur le trottoir pour former une piste de petits déchets dans la rue. Ces petits déchets souillent notre environnement.

En outre, notre équipe de Propreté est de plus en plus confrontée aux déchets ménagers jetés dans les poubelles publiques. Pour que tout soit clair : seuls les petits déchets peuvent être jetés dans ces poubelles de rue. Les déchets ménagers doivent être placés dans les bons sacs et sortis pour les collectes. Ce type de déchet, jeté dans les poubelles publiques, donne des rues une image sale et témoigne d'un manque de respect pour ses voisins. Après le passage des équipes de la Propreté, ces poubelles se trouvent remplies alors qu'elles viennent d'être vidées.

Sachez que déposer des sacs de déchets ménagers dans les poubelles de rue, est considéré comme du dépôt clandestin. Si vous êtes attrapé(e) par nos services de Propreté, qui fouillent les déchets à la recherche de preuves d'identification et qui sont extrêmement vigilants dans la lutte contre ce problème, il vous en coûtera une amende de 58 EUR pour dépôt clandestin.



Développement durable pour tout le monde

Le développement durable revient souvent à l'agenda politique et dans les médias. Mais que recouvrent ces termes précisément ? Est-ce qu'il s'agit de développement social, de commerce équitable, d'utilisation rationnelle de l'énergie, d'une préoccupation écologique, ... ? En réalité, le développement durable englobe un mélange de ces aspects, avec un équilibre idéal entre l'écologie, l'économie et les intérêts sociaux.

Par l'élaboration d'un Agenda 21 local, qui s'attaque aux défis locaux, la commune de Jette s'investit déjà dans une société durable. Vous pouvez, vous aussi, contribuer. Par exemple, en choisissant le commerce équitable, en vous déplaçant en transports en commun, en participant à la nuit de l'obscurité, ... De petites actions qui peuvent faire un monde de différence.



Commerce équitable

Le label Max Havelaar garantit un prix « juste »



Le commerce équitable est un système d'échange visant à assurer des revenus décents aux paysans des pays en développement (PED) par des relations de solidarité directe avec les consommateurs du Nord. En clair être acheté à un prix « juste ». Ce label est octroyé par l'asbl Max Havelaar.

Ce prix juste se caractérise par un prix fixé indépendamment des cours du marché. A l'heure actuelle par exemple, le prix du café labellisé Max Havelaar au détail est pratiquement identique au prix des grandes marques de café parce que les cours du café sont élevés.

Selon une étude commanditée par Max Havelaar, le nombre de ménages qui ont acheté des produits labellisés Fairtrade Max Havelaar en 2009 a augmenté de 17% par rapport à 2008. En 2009, ce sont près d'un tiers (31.6 %) des ménages belges qui ont acheté des produits équitables labellisés, alors qu'ils n'étaient qu'un quart en 2008.

Outre les produits leaders que sont le café et les bananes, bien d'autres produits sont issus du commerce équitable : on trouve une large gamme de produits agricoles (fruits, boissons, biscuits et confiseries, coton), mais aussi des cosmétiques et des fleurs...

Un label

On reconnaît le produit du commerce équitable,

au label « Max Havelaar / fair trade » (voir logo) qu'il arbore. Il est très important d'avoir en tête que Max Havelaar n'est pas une marque, mais bien un label, une certification, qui garantit que le produit labellisé répond aux normes du commerce équitable. Il ne faut pas confondre non plus le label Max Havelaar et Oxfam Fairtrade qui est la marque pionnière qui commercialise des produits équitables. Par le biais du réseau de boutiques « Oxfam-Magasins du monde » (Wereldwinkels en Flandre). La plupart des produits des magasins du monde sont labellisés « Max Havelaar ».

Quelles garanties pour les produits Max Havelaar ?

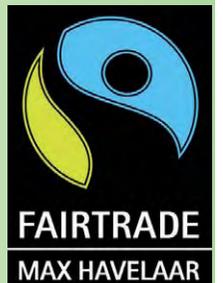
- Un prix juste, couvrant au minimum tous les frais, est garanti au producteur.
- Une prime supplémentaire, quels que soient les cours mondiaux, est payée au producteur afin qu'il puisse initier des projets de développement (école, santé, routes, épargne, outil de production...).
- Le contrat avec l'importateur s'inscrit dans la durée.
- La production et la commercialisation sont trans-

parentes.

- Les producteurs travaillent dans des conditions décentes et leurs droits sont respectés.
- L'environnement est pris en considération.

2009 fut l'une des plus dures années jamais enregistrées sur le plan économique. Les consommateurs ont pourtant dépensé un total estimé à 3,4 milliards d'euros en produits équitables, soit une augmentation de 15% par rapport à l'année précédente. Outre l'amélioration des conditions sociales voire environnementales, le grand intérêt de ce label est le pouvoir dont dispose le consommateur pour agir pour un monde plus juste : le label permet par un rapide coup d'œil de trouver et reconnaître des produits du commerce équitable dans la grande distribution...

Vous souhaitez des informations sur la philosophie ou la listes de produits labellisés « commerce équitable » ? Surfez sur www.maxhavelaar.be



Développement
Durable



Réalisations de l'Agenda 21

Action 87. Organiser des séances d'information autour du thème « Mieux consommer pour mieux vivre »

Cette école des consommateurs, organisée par différents organismes et le programme Viasano, se compose de différents modules tournant autour de trucs et astuces pour consommer mieux et moins cher. Ce cycle de formation s'adresse à tout Jettois intéressé par des économies d'énergie. Les dernières séances qui ont lieu au mois d'octobre sont :

- **Le 14 octobre, « Décrypter la pub »** organisé par CTV Média, Chaussée de Wemmel 100, 2ème étage de 10 à 12h30 ou de 13 à 15h30.
- **Le 21 octobre, visite du marché de Molenbeek**, organisée par le CPAS. Rendez vous au CPAS, rue de l'Eglise Saint Pierre 47-49, à 9 h.
- **Le 22 octobre, « Formation cuisine saine ou à petit budget »**, au Centre Essegem (Rue Léopold I, 329) de 9h à 10h30 ou de 10h30 à 11h30.
- **Le 26 octobre, « Bien choisir son fournisseur**

pour payer moins cher sa facture de gaz et d'électricité », organisé par Inforgazelec à la Résidence Florair II, Avenue Guillaume de Greef, de 10 h à 12 h

Renseignements et inscriptions auprès de pbec-caert@jette.irisnet.be - tél. 02.423.12.03

Action 69. Sensibiliser à la citoyenneté responsable dans les écoles

Outre les projets gros pulls en cas de pics de pollution menés dans les écoles (primaires) communales, la Cellule de développement durable a réalisé une brochure destinée aux enseignants de ces écoles. Cette brochure entend fournir des idées, des informations sur des activités qui peuvent être entreprises par les enseignants et identifier des canaux d'information parfois méconnus sur ce qui existe en communauté française. La brochure sera envoyée aux enseignants des écoles communales dans les prochaines semaines. Elle figurera tout prochainement sur le site communal à la page de la cellule développement durable www.jette.be

Action 20 et 21 Sensibiliser à la mobilité douce lors du dimanche sans voiture

Lors du dimanche sans voiture, le 19 septembre dernier, l'asbl GREEN est venue sensibiliser les petits et grands à la mobilité douce à Jette. Sous l'intitulé « calcule tes déplacements », GREEN permettait, plan et petites figurines à l'appui, de calculer les émissions de CO2 et de découvrir les itinéraires les plus efficaces pour se déplacer à Jette tenant compte des enjeux environnementaux.

GREEN présentait par ailleurs les plans de déplacements scolaires qu'elle met en œuvre dans plusieurs écoles jettoises. Ces plans visent à sensibiliser écoles, parents et élèves à des modes de déplacement moins énergivores, notamment par la création de rangs à pied ou à vélo conduits par des parents, des enseignants ou des éducateurs, de l'école vers certains points stratégiques. D'autres solutions et suggestions qui visent à sensibiliser élèves et parents sont également discutées et étudiées.

9 octobre 2010 Fête du Contrat de Quartier

L'équipe du Contrat de Quartier vous invite tous à sa grande fête le samedi 9 octobre 2010.

Au programme : animation, dégustation, information au sujet du développement durable ainsi que participation et information sur les Contrats de Quartier et les associations qui, via le Contrat de Quartier, ont reçu des subsides.

Le Contrat de Quartier s'achèvera à la fin de cette année. Durant quatre ans, les équipes se sont engagées dans des thèmes tels que le développement durable, le logement qualitatif et abordable, l'emploi, le renouvellement de l'environnement, ... La fête du Contrat de Quartier est une belle occasion de passer en revue ensemble ces différents projets tout en profitant d'animations telles que percussions, cuisine du monde, danses africaines, stand de maquillage, concerts, défilé de mode de vêtements de seconde main,...

Fête du Contrat de Quartier Le 9 octobre 2010

de 14h à 20h

Dans les jardins de La Maison communale
Chaussée de Wemmel 100

L'Equipe du Contrat de Quartier de Jette organise
Het Wijkcontract-team van Jette organiseert het

La fête du
**CONTRAT DE QUARTIER
WIJKCONTRACT**
feest

2006 2010

9 oct/okt
2010
14.00 > 20.00

Programme / Programma

- Animation percussions / Animatie percussie
- Défilé de mode "recyclée" RCUF / "Gerecycleerde" modeshow RCUF
- Restauration du monde / Wereldkeuken
- Bar et produits "Oxfam" / Oxfam bar en -producten
- Initiation à la danse africaine / Initiatie Afrikaanse dans
- Jeux pour enfants / Kinderspelen
- Grimage / Schmink
- Concerts / Concerten
- Stands d'infos / Informatiestands

Infos 02.422.31.17 - ilarbi@jette.visionet.be

Avec le soutien de / met de steun van

Entrée gratuite!
Gratis ingang!

Logos of sponsors: viasano, LA COOPERATION BELGE AU DEVELOPPEMENT, be, SAHAM, RCUF, Atrium, LINEA VERDE, CEJ CENTRE D'ENTRAIDE DE JETTE.

Recette de saison

Soupe au potiron

Pour 4 personnes:

- 600 gr de potiron épluché, épépiné et coupé en dés
- 1 oignon émincé
- 6 carottes épluchées et coupées en dés
- 2 pommes de terre épluchées et coupées en dés
- 100 ml de lait entier ou de crème
- beurre
- sel et poivre
- 1 pincée de noix de muscade
- 2 litres d'eau
- 3 cuillères à soupe de persil finement haché
- 2 cubes de bouillon de poulet



Préparation

Faites revenir l'oignon émincé dans une cuillère à soupe de beurre. Rajoutez les dés de carottes, de pommes de terre et de potiron et mélangez bien. Couvrez d'eau et rajoutez les cubes de bouillon. Portez à ébullition. Laissez cuire 20 minutes. Mixez et rajoutez le lait et la noix de muscade. Rectifiez l'assaisonnement. Versez dans des bols et parsemez de persil. Bon appétit!

Fruits et légumes de saison

A l'honneur en octobre:

Fruit : framboise, melon, poire, pomme, raisin

Légumes: aubergine, bette, betterave rouge, brocoli, carotte à conserver, carotte en botte, céleri vert, céleri blanc, céleri-rave, champignon, chicorée à feuilles vertes, chicorée endive, chou blanc, chou chinois, chou de Bruxelles, chou de Milan (chou vert), chou-fleur, chou frisé, chou rave, chou rouge, chicon, épinard, germes de soja, haricot à couper, laitue, mâche (salade de blé), navet, oignon, pleurotte, poireau, poivron, pomme de terre, potiron, radis noir, rutabaga, salsifis, tomate

Source:

Calendrier des fruits et légumes locaux, de saison, et hors serre

Bruxelles Environnement -IBGE- Institut bruxellois pour la gestion de l'environnement



L'Œuvre Royale du Coin de Terre de Jette fête ses 70 ans

Exposition

70 ans

de l'Œuvre Royale
du Coin de Terre
de Jette

30 octobre 2010
De 11h à 18h

Salle communale des Fêtes
Place Cardinal Mercier 10



L'Œuvre Royale du Coin de Terre de Jette fête son septantième anniversaire. Créée dans les heures sombres du début de la dernière guerre mondiale, elle a poursuivi son action sociale jusqu'à ce jour et est sans doute l'une des associations les plus anciennes et les plus importantes en nombre de potagers cultivés en Région bruxelloise.

Septante ans de drames, de joies, de déceptions, de fierté, de dur labeur, de relations humaines, d'entraide,...

L'association a recueilli un grand nombre de documents et de témoignages, parfois émouvants, de ces 70 années, qu'il expose dans la salle des fêtes de la commune de Jette le 30 octobre prochain, date anniversaire de la création de l'Œuvre. A cette occasion le Coin de Terre veut aussi réunir et rendre hommage à un maximum de personnes qui ont joué un rôle important dans le développement de l'association.



Le regain important d'intérêt qui est porté actuellement pour ce type d'activité en Région bruxelloise, tant sur le plan politique (déclaration gouvernementale) qu'au niveau de la population, les encourage à poursuivre et à développer leur action. Depuis deux ans, les demandes de potagers explosent et la liste d'attente ne cesse de s'allonger (150 familles en attente pour 101 parcelles).

Les activités autour de cet anniversaire seront certainement de nature à mieux faire connaître du grand public l'importance de préserver ces petits coins de verdure dispersés sur l'ensemble du territoire des villes.

16 octobre 2010

La Nuit de l'Obscurité



Essayez la plus chouette nuit de l'année lors d'une balade nocturne chargée d'une ambiance particulière

La 15^{ème} Nuit de l'Obscurité se déroulera le samedi 16 octobre 2010. Cette action invite les communes à éteindre l'éclairage public et à réduire le plus possible la pollution lumineuse, dans la lutte contre les changements climatiques.



L'éclairage de nuit est responsable de pollution lumineuse et de gaspillage d'énergie, interfère avec le cycle naturel des plantes et dérègle l'horloge biologique des animaux nocturnes tels que les insectes, les oiseaux migrateurs, etc. A l'occasion de la Nuit de l'Obscurité, le BBL, Inter-Environnement Bruxelles et l'Association pour la Sauvegarde du ciel et de l'Environnement nocturnes (ASCEN) demandent aux administrations communales de mettre en sourdine l'éclairage public et l'éclairage d'ambiance le temps d'une nuit.

A Jette, une balade baignée d'une ambiance particulière est organisée à l'occasion de la Nuit de l'Obscurité, à l'initiative de l'échevine du Développement durable Christine Gallez. L'éclairage public sera éteint tout au long du parcours entre 20h et 22h. La promenade partira du petit pont de l'avenue de l'Exposition, à hauteur du parc Roi Baudouin, et s'achèvera à la Ferme pour enfants avec un conte aux chandelles.

Rendez-vous le samedi 16 octobre 2010 pour la plus agréable promenade de l'année.

Nuit de l'Obscurité

Samedi 16 octobre 2010 à 19h45

au petit pont de l'avenue de l'Exposition, à hauteur du parc Roi Baudouin

Fair Trade pour tout le monde !

Dans le domaine du textile, le commerce équitable semble à la mode. Mais attention : certaines enseignes brandissent un peu vite l'étendard Fair Trade... Explications.

On le sait depuis plusieurs années: la production de matières premières textiles et leurs transformations (en vêtements et autres linges) s'avèrent être une source considérable de problèmes sociaux et environnementaux. Face à ce constat, nombreux sont les consommateurs avertis qui décident de se tourner vers des articles plus « durables »... avec pour seules armes, des labels et des logos. Des outils qui informent sur le respect de critères environnementaux et/ou sociaux et qui permettent dès lors d'orienter vers des achats responsables, vers le commerce équitable.

Dans la confusion de labels

Quant aux labels, nous l'avons dit, ils servent à informer les consommateurs qui souhaitent « consommer éthique ». Mais avouons-le : dans cette jungle de labels, logos et autres pictogrammes, nous nous sentons parfois perdus... La profusion est telle que même les consommateurs les plus sen-

sibilisés risquent d'être découragés ! C'est qu'un label peut en réalité porter sur différents critères : sociaux, environnementaux... Quand on parle de « commerce équitable » (Fair Trade), ce sont plutôt les critères sociaux qui sont visés. Dans la production d'un vêtement, il faut tenir compte de trois aspects : la matière première utilisée, la transformation (le filage et le tissage du textile) et enfin la conception et la vente. Si les critères sociaux (conditions de travail, salaire, etc) sont respectés dans ces trois aspects, on pourra alors dire que le vêtement est « propre » ou éthiquement acceptable.

Équitable... à un seul niveau

Depuis peu, même des géants du textile comme Zeeman ou JBC proposent à des prix très bas des articles labellisés par Max Havelaar (organisme de certification de commerce équitable). Voilà qui peut laisser penser aux consommateurs qu'un t-shirt

labellisé à 5 euros peut couvrir les trois aspects du commerce équitable... Mais en réalité, quand un t-shirt est labellisé « Fairtrade Certified Cotton » (par Max Havelaar), on parle d'un seul des trois aspects de la confection d'un vêtement : celui qui concerne la confection de la matière première, le coton. Ce vêtement peut être fabriqué à partir de matière première équitable – par exemple, les producteurs du coton ont reçu un prix juste leur permettant de subvenir à leurs besoins, sans oublier la garantie de relations commerciales stables et de paiements anticipés. Cette certification assure aussi que le vêtement est fabriqué à partir de matières premières cultivées avec moins de produits chimiques et de pesticides. Enfin, toutes les entreprises impliquées dans la transformation doivent fournir la preuve (indirecte) qu'elles respectent les normes sociales minimales appliquées au niveau international.

Une filière éthique bien sûr essentielle... mais réductrice : avec ce type de labellisation, on mise principalement sur la matière première (le coton). Les phases de transformation et les conditions de travail, quant à elles, ne sont contrôlées qu'indirectement, sur base de standards sociaux minimaux. Cette certification offre donc trop peu de garanties concernant les aspects de transformations, de conditions de travail et de vente, de stabilité de la relation commerciale.

En résumé, on se base sur un commerce équitable à trois niveaux : matière première, transformation et condition de travail. Il y a donc une très, très grande différence entre le produit dit « équitable » vendu à 5 euros chez un hard-discounter et un vêtement vendu dans un magasin du monde à prix juste. Et en prendre conscience, c'est avoir toutes les cartes en mains pour faire un vrai choix éthique. Et acheter des vêtements réellement « propres » !

Du 29 septembre au 9 octobre Semaine du commerce équitable

La semaine du commerce équitable se déroule du 29 septembre au 9 octobre. Cette semaine est initiée par le Fair Trade Center, une entité de la coopération belge au développement, laquelle octroie un coup de pouce aux autorités locales souhaitant promouvoir et faire connaître le commerce équitable à leur niveau. En coopération avec les bénévoles du Magasin du Monde-Oxfam, et en associant 8 écoles communales, le Contrat de Quartier et le Centre d'Entraide, la commune de Jette participe activement à cette semaine, à l'instar de la trentaine de villes et communes belges qui s'associent à l'événement.

À Jette, les écoliers de l'enseignement communal ont l'occasion d'échanger leur dix-heures contre tantôt du sésame, tantôt du chocolat éthique. Les enseignants des écoles concernées (Aurore, Champ des Tournesols, Dieleghem, Jacques Brel, Vanhelmont, Poelbos, Van Asbroeck et Vande Borne) saisissent la balle au bond pour approfondir cette notion vis-à-vis des 1500 enfants participant à l'opération. Une lettre a expliqué le sens de la démarche aux parents et leur a même offert un bon de réduction !

Savourer des produits du commerce équitable

Tout au long de la semaine, le public fréquentant le hall communal a l'occasion de savourer des produits du commerce équitable, tout en parcourant une exposition consacrée à ce thème. Le public sera également sensibilisé à la thématique lors de la fête du Contrat de Quartier du 9 octobre qui accueille dans les jardins de La Maison communale l'exposition et le stand de dégustation.

Toutes ces actions constituent une occasion pour la commune d'avancer dans son projet visant à faire reconnaître Jette comme une commune exemplaire en matière de consommation équitable. Notre commune a en effet posé sa candidature et rempli quelques conditions pour se faire reconnaître comme « Commune du commerce équitable », un titre honorifique décerné par l'asbl Max Havelaar. L'administration communale compte, à l'occasion de la semaine, recueillir des candidatures de personnes qui seraient intéressées de participer à un comité de pilotage, lequel aura pour mission de mobiliser les commerçants et l'Horeca notamment, mais également

le public, les entreprises et associations jettoises en vue de remplir les 6 conditions pour se voir décerner ce titre : participation de l'administration communale ; implication des magasins et établissements Horeca, entreprises et organisations; communication et couverture médiatique; consommation et production durables au niveau local; comité de pilotage local.



**Vous souhaitez contribuer à l'essor du commerce durable à Jette ?
Laissez nous vos coordonnées pour constituer le comité de pilotage.**

Nom _____ Prénom _____

Adresse email (en majuscule) _____

Adresse _____

Souhaite être invité(e) à participer au comité de pilotage de « Commune du commerce équitable »

Est éventuellement prêt(e) à piloter un groupe de travail sur un des six secteurs susnommés

A renvoyer à Agenda 21, Administration communale de Jette, Chée de Wemmel 100, 1090 Jette agenda21@jette.irisnet.be

Le service des Seniors vous propose...

Jeudi 18 novembre

Festival 55+ avec Jean Vallée et Laura Lynn

Si vous faites partie des 55+, ne ratez pas ce festival organisé tout spécialement pour vous, avec des artistes bien de chez nous. Vous aurez l'occasion d'entendre Jean Vallée et Laura Lynn. Au cours de l'après-midi (entre et après les concerts), un DJ vous fera danser sur vos airs préférés. Dans la salle Omnisports de Jette (rue du Comté de Jette 3), dès 13h30.

Entrée : 5 EUR

RESERVATIONS :

Horaire des réservations : les mardi et mercredi, de 9h à 11h30 et le jeudi de 13h30 à 15h45. Possibilité de payer les activités sur le compte 000-0025741-36 de la commune de Jette avec la communication suivante : « Seniors + Nom de l'activité + N° de réservation ». Veuillez téléphoner au service des Seniors avant tout paiement pour demander votre numéro de réservation.

Service communal des Seniors – 02.423.12.66 - phellem@jette.irisnet.be

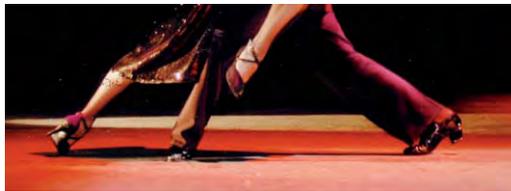
Cours de danses de salon

La danse permet de développer l'ensemble des muscles. C'est un exercice tonique qui oblige à se tenir droit et procure un grand sentiment de bien-être. C'est un passe-temps, à pratiquer en couple ou entre amis, qui facilite les contacts et les rencontres. A partir du mardi 5 octobre 2010, des cours de valse, tango, cha-cha-cha, salsa, rock&roll, boston, twist et boogie woogie vous sont proposés. Tous sont donnés par un moniteur expérimenté. Les Messieurs sont les bienvenus ! Des dames recherchent des cavaliers !

Le mardi après-midi sauf pendant les congés scolaires ; de 14h à 15h : perfectionnement; de 15h à 16h : entraînement pour tous; de 16h à 17h30 : cours pour débutants (obligatoire pour celles et ceux n'ayant jamais suivi de cours).

Pavillon Wouters - rue Wouters 12 à 1090 Jette

Inscriptions: Pas d'inscription préalable requise. Vous pouvez vous présenter directement aux cours.



Cours de langues

La pratique des langues étrangères a le vent en poupe. Le service des Seniors en organise pour vous, dans des petites classes qui permettent de respecter le niveau et le rythme de chacun.

Anglais (à partir du 1er octobre)

Lundi : 10h45 à 12h15 : niveau 5;
Lundi : 13h30 à 15h : niveau 2 (min. 7 personnes)
Lundi : 15h à 16h30 : niveau 3
Vendredi : 9h30 à 11h : niveau 4
Vendredi : 11h à 12h30 : niveau 1

Espagnol (à partir du 6 octobre)

Mercredi 9h à 10h30 : niveau 3
Mercredi 10h45 à 12h15 : conversation
Jeudi : 9h à 10h30 : niveau 1 (min. 6 personnes)
Jeudi : 10h45 à 12h15 : niveau 2 (min. 6 personnes)

Italien (à partir du 8 octobre)

Vendredi 9h15-10h45 : niveau 1
Vendredi 10h45-12h15 : niveau 2
Vendredi 13h30-15h : niveau 3

Prix: 4,20 EUR par leçon

Adresse des cours: Centre Armillaire - bd de Smet de Naeyer 145 à 1090 Jette

Inscriptions: sur place, le jour de cours.

Noces d'or ou centenaire? Cela se fête!

Vous avez atteint l'âge magique de 100 ans? Vous célébrez bientôt vos 50, 60, 65, 70 ans (ou plus) de mariage?

Si vous le souhaitez, l'administration communale peut vous aider à faire de cet événement quelque chose de vraiment spécial en organisant pour vous une fête individuelle ou collective.

Il vous suffit d'en faire la demande six semaines avant la date de votre anniversaire ou de votre anniversaire de mariage à Claire Vandevivere, Officier de l'Etat civil (02.423.12.05) ou au service communal de l'Etat civil (chaussée de Wemmel 100 à Jette - tél. 02.423.12.70).

Noces d'or:

Mr et Mme Damen-Huart
Mr et Mme Zwaab-Debruyne (pas de photo)

Noces de diamant:

Mr. et Mme Van Santen-Ost
Mr et Mme Simons-Geldhof
Mr et Mme Doumen-Clerx



Le marché annuel de Jette attire à nouveau beaucoup de visiteurs

Le lundi 30 août, le quartier aux alentours du parc Garcet fut réveillé à l'aube par les chants de coqs. Traditionnellement, ce sont les animaux de basse-cour qui s'installent en premier au marché annuel, ensuite les maraîchers, brocanteurs, animaux de la ferme,... qui prennent place petit à petit. Malgré une météo récalcitrante, les visiteurs furent nombreux à ce rendez-vous annuel. Ils chinèrent à la brocante, à la recherche de tasses originales, écoutèrent les rengaines des vendeurs bavards, furent impressionnés par les énormes taureaux ou profitèrent des représentations dans le parc Garcet dont celle de Tom Waes avec son hit de l'été : « Dos cervezas ».

Les animations et activités autour du marché annuel, comme Floralia Jette à l'église Saint-Pierre, la kermesse, le festival BD et le concours de chiens amusèrent jeunes et moins jeunes lors de cette 134ème édition du Marché annuel.

Cette année à nouveau, les festivités du week-end s'ouvrirent dans une ambiance folle grâce à Cuba del central à la place Laneau. Les rythmes du Sud et les belles danseuses attirèrent une foule délirante. Dimanche soir, la brigade canine fit une démonstration au parc de la Jeunesse, précédant un feu d'artifice impressionnant.

En bref, le marché annuel de Jette a rencontré à nouveau un franc succès. Nous vous fixons d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine pour une édition festive: la 135ème édition.



Une fête conviviale à la Ferme pour enfants Distraction médiévale pour tous



Les 11 et 12 septembre, la Ferme pour enfants faisait office de lieu de rendez-vous pour une fête annuelle placée sous le thème du « Moyen Âge ». On a pu y croiser des individus qui semblaient tout droit sortis de cette époque : des chevaliers, de nobles demoiselles et aussi des géants, des trolls et autres monstres. Le soleil était également de la partie, réapparaissant après une matinée de pluie le second jour. Il était donc préférable de s'armer d'une bonne paire de bottes pour braver la boue le dimanche.

Une ferme, c'est naturellement un endroit où les animaux sont rois. Les nombreux bipèdes et quadrupèdes ont fait s'ébahir de surprise et d'admiration les petits citadins. Les téméraires se sont risqués à gravir le mât de cocagne et les artisans en herbe ont reçu une initiation à la cuisson du pain ou au pressage de fruits frais. Pour donner de la force aux visiteurs, de délicieux produits artisanaux étaient à vendre, pour une dégustation à la maison ou sur place. Et pour rincer le tout, une rasade de jus de fruits frais ou quelque chose de plus fort.

Après une après-midi de nature, d'animaux, de soleil et d'agréable compagnie, tout le monde s'est replongé dans l'agitation de la vie citadine.

Le festival On Air pour jeunes de tous âges Un mélange unique d'arts urbains et de rock 'n roll

La place Cardinal Mercier était réservée à quiconque se sentait jeune dans l'âme, le samedi 11 septembre dernier. Les enfants – qui sont par définition jeunes dans l'âme – ont pu se défouler l'après-midi lors de nombreuses activités de rue. Ils déambulaient grimés entre les clowns, les magiciens ou ont pu faire l'étalage de leurs talents de peintres, d'artistes de cirque ou autres dans les ateliers prévus à cet effet. Les vieux jeux populaires ont fait leur effet auprès de la génération de gamers.

Un peu avant 17h, c'est le volet rock 'n roll du festival qui s'est levé. Déjà lors des soundchecks, on pouvait s'attendre à une soirée bouillante. Il y avait cependant de la place pour de la pop mélodieuse, telle que celle qui ressortait de certaines chansons interprétées divinement par le chanteur de The Astronaut. Plus tard dans la soirée, les choses se sont corsées avec la puissante voix de la chanteuse des OK Cowboy, Bineta Saware.

Cette édition du festival On Air a donc débuté comme une fête de rue baignée de soleil et s'est transformée en une soirée rock tourbillonnante.



Enseignement communal Quand inscrire son enfant en maternelle?

La commune de Jette a défini des critères objectifs pour faciliter les inscriptions dans les écoles communales. Ainsi, pour la prochaine rentrée scolaire, la date à laquelle vous pourrez inscrire votre enfant dans un de ces établissements dépendra de son âge et du fait que vous soyez ou non domicilié(e) à Jette.



La Région de Bruxelles-Capitale connaît une croissance démographique soutenue. Notre commune n'échappe pas à cette évolution et s'investit corps et âme pour faire face à ce qui représente déjà aujourd'hui le défi des années à venir. Veiller à ce que les Bruxellois trouvent pour leurs enfants des places en suffisance dans les écoles de qualité s'inscrit résolument dans cette problématique. Pour que cet enseignement puisse se faire dans de bonnes conditions et afin de maintenir le caractère de proximité de l'enseignement communal, l'administration communale de Jette, à l'initiative de l'échevin de l'Enseignement francophone Paul Leroy, a décidé de modifier les modalités d'inscription dans ses écoles maternelles.

Un calendrier précis

Pour la rentrée 2011-2012, les inscriptions dans l'enseignement fondamental communal se feront en 5 temps distincts.

1. A partir du 15 janvier 2011 : Une priorité sera accordée aux fratries jettoises, c'est-à-dire aux enfants domiciliés à Jette et dont le frère et/ou la sœur aîné(e) est déjà inscrit(e) dans l'école.

2. A partir du 15 février 2011 : Les directions d'école inscriront les petits Jettois qui ont ou qui auront au minimum 3 ans durant le premier trimestre de l'année scolaire 2011-2012 (soit entre septembre et décembre 2011)

3. A partir du 1er avril 2011 : Les directions d'école inscriront les enfants domiciliés à Jette qui auront au moins 3 ans durant le deuxième semestre de l'année 2011-2012 (soit entre janvier et juin 2012)

4. A partir du 2 mai : Les petits Jettois qui auront au moins 2 ans et demi pendant le second semestre 2011-2012 (soit entre janvier et juin 2012) seront inscrits.

5. A partir du 1er juin 2011, soit trois mois avant la rentrée scolaire 2011-2012 : La période d'inscription des enfants non jettois commencera, sauf si la liste d'attente est telle qu'une inscription effective est impossible (cela dans le but d'éviter aux parents d'effectuer des déplacements inutiles et d'entretenir de faux espoirs).

Une confirmation d'inscription

Les parents qui inscriront leur enfant dans une école jettoise se verront remettre, lors de l'inscription, un document confirmant cette inscription. Si l'école est complète, la direction remettra alors un document prouvant la démarche ainsi qu'une attestation de manque de places disponibles. Munis de cette attestation, les parents pourront alors inscrire leur enfant sur une liste d'attente ou s'informer des places vacantes dans d'autres écoles communales jettoises auprès du service communal de l'Enseignement qui centralise les données fournies par les différentes directions et dispose ainsi d'une vue d'ensemble sur le réseau communal.

Renseignements :
Service communal
de l'Enseignement francophone
– chaussée de Wemmel 100
– 02.423.13.56 ou 02.423.13.53.

Antenne interuniversitaire de Jette et du Nord-Ouest

L'Antenne Interuniversitaire propose chaque année un cycle de conférences tous publics, données par des orateurs issus de l'ULB et de l'UCL.

Ces conférences traitent de sujets divers, liés à la politique, à l'histoire, aux arts, à la sociologie, au monde médical, etc. Les exposés sont, de par leur présentation, accessibles au public le plus large.

Voici les premières dates du programme de la 15^{ème} saison de conférences.

Découvrez le programme entier sur le site communal www.jette.be

Le 7 octobre 2010

Eddy Caekelberghs, politologue, journaliste

«Formé(e)s à s'informer»

Le 28 octobre 2010

Patrick Weber, historien de l'art, chroniqueur

« 100 ans après sa mort, Léopold II, l'homme derrière sa barbe »



Les conférences débutent à 14h30 et se tiennent dans la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10).

Prix : 25 EUR pour l'abonnement aux 8 conférences / 5 EUR par conférence

Renseignements : service communal de la Communauté française – 02.423.13.53 – sallentin@jette.irisnet.be

Ciné-club Soukiriä

Mr Nobody



Février 2002, Nemo Nobody a 120 ans. Il est le doyen et le dernier mortel d'un monde heureux peuplé d'immortels. Il revoit en flash back toutes les années passées auprès de sa femme Anna...à moins que ce ne soit Elise ou Jeanne. Jaco van Dormael nous montre des aventures réelles ou fantasmées, l'effet papillon d'une goutte d'eau ou d'une coquille d'œuf qui modifie le cours de son existence.

Projection du « Mr. Nobody » de Jaco van Dormael

Le 15 octobre à 20h au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée : 5 EUR

Renseignements : Centre culturel de Jette – 02.426.64.39



La Fureur de lire 2010 Hughes Renier et Iris à l'honneur

Chaque année vers la mi-octobre depuis 1991, la Fureur de lire met à l'honneur la lecture et l'écriture, dans toute la Communauté française, avec l'objectif de sensibiliser de nouveaux publics à ces pratiques. C'est dans ce cadre que la bibliothèque de Naeyer organise « Voyage réel, voyage imaginaire : de Bruxelles à Katmandou, en passant par la Seine » : une exposition, une rencontre avec le peintre/illustrateur Hughes Renier et l'écrivaine Iris et des séances de dédicaces.

Bibliothèque de Naeyer

bd de Smet de Naeyer 147

Du 11 au 30 octobre :

Exposition de planches du livre « Namaste » et de deux autres livres de Hughes Renier et Iris.

Le 16 octobre dès 9h15 :

Rencontre avec Hughes Renier et Iris, suivie d'une séance de dédicaces

Le 30 octobre à 10h30 :

Clôture de l'exposition, visite guidée et séance de dédicaces

Entrée gratuite mais réservation souhaitée.

Renseignements:

Bibliothèque de Naeyer - bd de Smet de Naeyer 147 - 02.426.10.82 - bibdenaeyer@jette.irisnet.be

Cabaret humoristique

Les Nouvelles de l'Espace



Cabaret d'actualités humoristiques, animé par des comédiens, des journalistes, des humoristes, des fantaisistes et des musiciens professionnels, cette nouveauté du Centre culturel de Jette constitue l'occasion de créer des billets d'humeur ou des chansons de circonstance et, pour les personnalités invitées, d'exprimer leur point de vue ou de faire découvrir au public l'une ou l'autre étonnante face cachée.

Avec Jean-Louis Leclercq, auteur, comédien, metteur en scène, formateur, concepteur, ...En un seul mot ? Créatif !

Invité : le célèbre jazzman Vicky Down.

Les Nouvelles de l'Espace

le 20 octobre à 20h au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée : 10EUR / 7,50 EUR sur réservation

Renseignements : Centre culturel de Jette – 02.426.64.39

Classique au féminin

11 créations romantiques sur les traces de Chopin et Liszt



L'organisatrice de nombreux concerts de musiciens contemporains belges a trouvé évident que les œuvres des femmes étaient rarement présentées au public, tout simplement parce qu'elles sont moins connues. Le projet «Chopin -Liszt» a donc pour ambition de proposer au public les œuvres de grandes compositrices contemporaines de différents pays d'Europe et du monde. Elisabeth Deletaille (au violon), Bruno Ispiola (au violoncelle) et André Grignard (au piano) interpréteront les œuvres de Olga Viktorova (Russie), Canary Burton (Etats Unis), Danielle Baas (Belgique), Monica Conversano (Italie), Anne Martin (Belgique), Krystyna Pettersson (Suède), Irma Bilbao (Belgique), Li Yiding (Chine), Caroline Wright (Grande Bretagne), Simona Simonini (Italie), Leticia Armijo (Mexique).

Le 23 octobre 2010 à 17h au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée : 12 EUR / 10 EUR sur réservation

Renseignements : Centre culturel de Jette – 02.426.64.39



Croquer... tout un art

“L’anARTiste” est un atelier de peinture qui a ouvert ses portes en septembre 2008. Hughes Renier, qui a donné cours pendant plus de 10 ans au Centre culturel de Jette, y propose un des ateliers pour néophytes et amateurs avertis.

La nouvelle saison de l’atelier l’anARTiste a commencé le 13 septembre 2010. Le nombre de participants étant limité à 12, les personnes intéressées ne doivent plus tarder à contacter l’atelier pour savoir s’il est encore possible de s’inscrire.

Croquis d’après modèle vivant

Il s’agit d’un cours destiné à l’acquisition d’un trait personnel par le biais de l’observation rapide de poses courtes. Différentes techniques sont utilisées: fusain, pastels, encre de Chine au pinceau ou aux calames, sanguines, encres, aquarelles,...

Quand? Le mardi de 19h à 21h30, le mercredi de 13h30 à 16h et de 18h à 20h30

Paysage architectural

Pouvoir transmettre l’émotion suscitée par un paysage, un morceau d’architecture, un objet, un coin de verdure... est le but principal de ce cours. La composition d’un dessin, son équilibre pictural, le travail des couleurs sont autant de recherches personnelles que l’on peut guider.

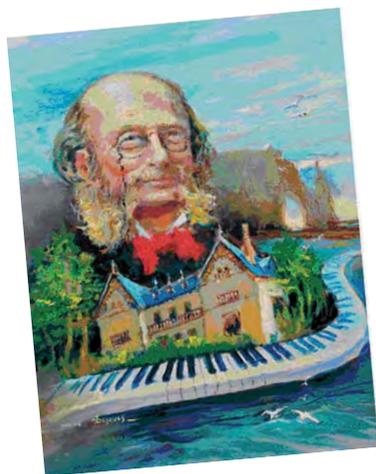
Quand? Le lundi de 14h à 17h et de 19h à 22h

Orientation picturale

Cours destiné aux personnes ayant déjà acquis une très bonne expérience. Les sujets de recherche sont apportés par les participants eux-mêmes. Un modèle pose une séance sur deux. Techniques libres.

Quand? Le mardi de 14h à 17h

Renseignements: 02.476.08.64 - email: rbastin@skynet.be - www.hughesrenier.be



Festival Offenbach

La troupe « Cavatina » présente un festival Offenbach et opéras français. Un florilège de morceaux célèbres sera proposé, parmi lesquels « La vie parisienne », « la grande duchesse », « Lakmé », « Les contes d’Hoffman », « Manon », « Les pêcheurs de perles »,....

Cas airs seront interprétés par Aurore Rinchon, Cindy Abbeloos, Arielle Ody, Daniel Houbrechts, Stanny Leroy, Marc Dispas, Marc Chapel, Ekaterina Petrova, André Roé, le chœur « Odysée », sous la direction artistique de Cécile Bolle.

Le 9 octobre à 16h

Dans la salle communale des Fêtes (place cardinal Mercier 10)

Entrée : 10 EUR / 9 EUR pour les seniors

Renseignements : 0496.170.146 - Lyrique8@hotmail.com

Du 16 au 31 octobre

Exposition Nadine Pierlot

L’Ancienne Demeure abbatiale de Dieleghem servira de cadre d’exposition aux magnifiques œuvres abstraites de Nadine Pierlot durant la seconde moitié du mois d’octobre.

Les réalisations de Nadine Pierlot sont puissantes mais apaisantes, remplies d’émotion et de sens. L’artiste joue avec les couleurs et la lumière, les matières et la transparence. Ses toiles, par leur caractère spontané, rayonnent de puissance combinée à une légère couche de sensibilité.

Poussée par ses émotions et son imagination, Nadine Pierlot crée de belles œuvres qui maintiennent le spectateur sous le charme.

Exposition Nadine Pierlot

Du 16 au 31 octobre 2010

À l’abbaye de Dieleghem

Rue Tiebackx 14

Heures d’ouverture: du lundi au vendredi de 15h à 18h. Samedi et dimanche de 10h à 18h.



Appel aux candidats pour l'Artiestenparcours d'Artistes Début des inscriptions à l'édition 2011

La sixième édition de l'Artiestenparcours d'Artistes de Jette se déroulera les 2 et 3 avril 2011, organisée par les échevins Paul Leroy et Brigitte De Pauw, l'administration communale de Jette, le Centre culturel de Jette, le GC Essegem, avec le soutien du collège des bourgmestre et échevins.

Les éditions précédentes furent à chaque fois un succès ; l'année dernière, plus de 400 artistes y ont pris part. Si vous souhaitez participer à l'édition 2011, vous devez vous inscrire avant le 30 novembre.

Vous pouvez vous inscrire via le formulaire d'inscription disponible sur le site internet www.artiestenparcoursdartistes.be. Les personnes qui ne disposent pas d'une connexion internet peuvent s'inscrire auprès du service de la Communauté française de la commune de Jette, chaussée de Wemmel 100 à 1090 Jette - 02.423.13.57.

Les amateurs d'art disposés à laisser un(e) artiste exposer dans leur maison, atelier, garage,... sont également les bienvenus.



Des chèques communaux pour stimuler la pratique du sport à Jette

Vous êtes sportif(ve). Si vous habitez à Jette, si vous êtes senior ou jeune de moins de 25 ans, la commune de Jette vous donne un coup de pouce pour la pratique de votre sport favori par le biais de chèques-sport d'une valeur de 30 EUR.

Cela fait des années que le sport occupe une place de choix sur l'agenda politique de Jette. Grâce au chèque-sport de 30 EUR, la commune entend encourager la pratique sportive chez les jeunes et les seniors. A l'initiative de l'échevin des Sports Benoît Gosselin, un budget de 20.000 EUR a été dégagé pour ce projet sportif.

Ce chèque s'adresse à trois catégories de Jettois(es): les pensionnés, les jeunes de 3 à 18 ans et les étudiants âgés de 18 à 25 ans. Le chèque-sport jettois n'est lié à aucune autre obligation que celles de résider à Jette et de s'affilier pour un an au club sportif de son choix ou à l'association qui organise des activités extrascolaires et adhère au système de chèques-sport ou chèques-culture Sodexho (1 chèque par personne et par an). Les revenus des bénéficiaires n'entrent pas en ligne de compte. Il s'agit donc bien d'un chèque-sport pour tous.

Si vous souhaitez obtenir un chèque-sport communal d'une valeur de 30 EUR, remplissez un formulaire de demande que vous trouverez sur le site internet www.jette.be ou à La Maison communale (à l'accueil ou au service des Sports pendant les heures d'ouverture normales de l'administration communale), auprès de votre club sportif jettois ou dans une infrastructure sportive jettoise (salle Omnisports, centre sportif du Heymbosch, Athénée royal de Jette). Remettez-le ensuite à l'adresse suivante: administration communale de Jette - service des Sports - chaussée de Wemmel 100 à 1090 Jette.



29^{ème} Bal des Sports jettois

**20 novembre 2010
Avec Emile et Images**



La salle Omnisports débordera à nouveau de bonne ambiance lors du 29^{ème} Bal des Sports jettois, le samedi 20 novembre prochain. C'est traditionnellement une vieille gloire de la chanson qui se produit sur la scène. Cette année, place à Emile et Images.

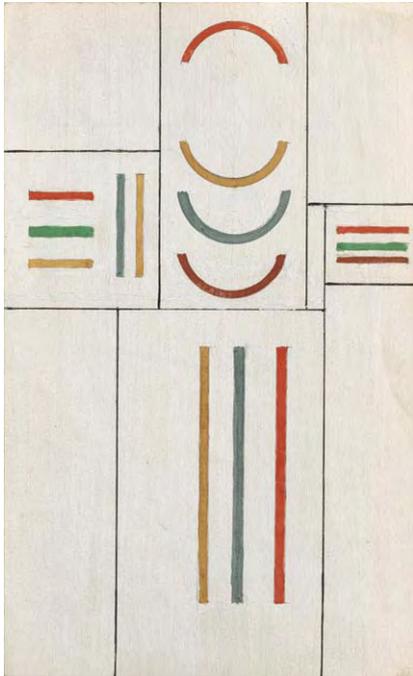
L'intégralité des recettes du Bal des Sports jettois sera reversée aux associations sportives participantes. Le bal représente souvent, pour ces clubs, une importante source de revenus qui les aide à assumer leur rôle de prévention chez les jeunes et de promotion de la santé.

Le spectacle sera assuré cette année par le groupe « Emile et Images ». Ils interpréteront en live leurs hits « Laissez-nous chanter », « Les démons de minuit », « Capitaine abandonné »,...

Les cartes d'accès (10 EUR et 15 EUR) à cet événement organisé par l'asbl Sport à Jette et l'échevin des Sports Benoît Gosselin seront disponibles à la vente dès la mi-octobre auprès des clubs sportifs.

Le Musée René Magritte présente...

Exposition « Un siècle d'art abstrait »



L'exposition annuelle du Musée René Magritte portera cette année sur un siècle d'art abstrait. L'expo rend hommage aux artistes abstraits belges. Les pionniers de l'art abstrait en Belgique (années 1920) seront mis en lumière, tout comme la deuxième génération qui a suivi la Seconde Guerre mondiale (années 1950).

L'exposition « Un siècle d'art abstrait » offre un magnifique aperçu de l'art abstrait en Belgique, dans toute sa noblesse, des origines du courant artistique au début du 20^{ème} siècle aux œuvres modernes d'artistes contemporains.

Une quarantaine d'œuvres de différents styles (géométrique, lyrique, zen,...) et de techniques variées (huile, gouache, sculpture) montre les inépuisables possibilités de ce courant avant-gardiste.

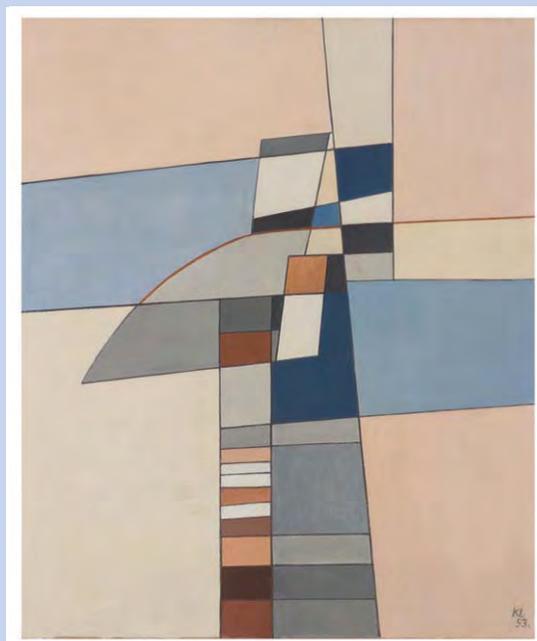
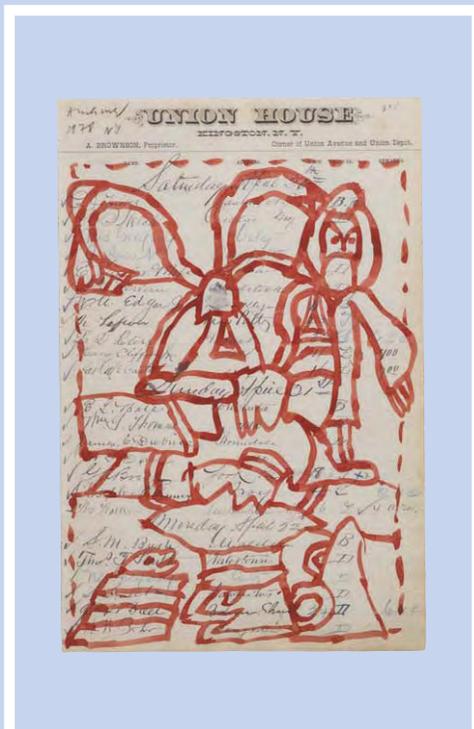
Vous pourrez y découvrir les œuvres des pionniers Jozef Peeters, Karel Maes, Georges Vantongerloo, Victor Servranckx, Edmond Van Dooren,... ainsi que celles de la deuxième génération et des artistes modernes Jean Rets, René Guiette, Kurt Lewy, Bram Bogart, Hilde Van Sumere,...

Exposition « Un siècle d'art abstrait »
 Jusqu'au 16 janvier 2011
 Ouvert du mercredi au dimanche, de 10h à 18h
 Musée René Magritte
 Rue Essegheem 135 - 1090 Jette
 02.428.26.26 - www.magrittemuseum.be



Catalogue "Un siècle d'art abstrait, 100 artistes abstraits belges"

Puisque l'art abstrait fête cette année son centenaire, il est temps de dresser un bilan. Le catalogue "Un siècle d'art abstrait, 100 abstraits belges.", réalisé par le musée René Magritte, offre un aperçu des meilleures œuvres de la collection abstraite du Musée René Magritte et de la Garitte Foundation. 100 artistes y sont représentés avec une ou plusieurs œuvres, en fonction de leur niveau et du nombre d'œuvres importantes dans la collection. Le catalogue reprend des artistes reconnus comme Pierre Alechinsky, Kurt Lewy, Bram Bogart, Victor Servranckx, Georges Vantongerloo,... L'objectif est d'offrir une image complète du mouvement abstrait en Belgique et de présenter la collection de la Fondation Garitte, qui est montrée dans l'exposition du Musée René Magritte.



Catalogue

"Un siècle d'art abstrait, 100 artistes abstraits belges"

Auteur : André Garitte

100 artistes - 298 œuvres reproduites en couleurs - 336 pages

Format : 30 x 25 cm

Prix : 55 euro

Disponible au bookshop du Musée René Magritte - Rue Essegheem 135 - 1090 Jette

PLOEF! Plus On Est de Fous... Prêt(e) pour un automne culturel ?

Après avoir profité d'un petit repos estival bien mérité, l'espace de rencontres culturelles PLOEF! Est désormais prêt pour un automne culturel. Les ingrédients ne changent pas: concerts, expositions, repas, représentations, ateliers de cuisine et de chant, projections de films, documentaires, débats,...

Cinéventura

Dimanche 24 octobre à 16h

Cinéventura, c'est le plaisir de voir un film sur grand écran en compagnie de quelques voisins ou d'amis.

Le 24 octobre, projection de « La vie est belle » (1987) de Benoît Lamy, sur un musicien zaïrois qui décide de tenter sa chance dans la grande ville.

Prix: 5 EUR / 4 EUR (étudiants et demandeurs d'emploi) / 3 EUR (moins de 16 ans). Une boisson comprise.

Cinéventura: chaque quatrième dimanche du mois à 16h



Premier atelier de cuisine

Dimanche 31 octobre à 10h

Nouveau!

Vous avez une recette que vous aimeriez partager ou vous souhaiteriez obtenir de nouvelles idées en cuisinant avec d'autres personnes ? Cet atelier de cuisine est pour vous. Un livre de recette sera réalisé dans le cadre de cet atelier.

Prix: 8 EUR, repas et boisson compris.

Accompagnement: Béatrice Didie



PLOEF!

Rue Bonaventure 100

02.476.98.07 - ploefplus@gmail.com

Expo Arezou Shamsarya

Du dimanche 24 au dimanche 31 octobre

L'Iranienne Arezou Shamsarya présente son exposition « Souvenirs d'enfance » avec des poupées, des objets en textile et du matériel de récupération. Picknick-brunch



Picknick-brunch

Dimanche 31 octobre dès 11h30

Entrée gratuite!

Apportez quelque chose à boire ou à manger ou allez goûter ce qui ressort de leur atelier de cuisine.

A partir de 14h : podium ouvert, écran allumé pour de chouettes clips vidéo.

Bonne bouffe, musique et ambiance garanties...

Jam'in Jette Indoor

22 octobre 2010

La quatrième édition de Jam'in Jette Indoor, une coproduction de l'asbl Kwa ! et du Centre culturel de Jette, aura lieu le vendredi 22 octobre 2010 à partir de 19h.

A en juger par son affiche, le petit frère du festival en plein air Jam'in Jette grandit rapidement. Avec quatre représentations et un DJ set, le programme de la soirée sera bien rempli au centre Armillaire. L'accent ne sera mis sur aucun genre en particulier. Une énième journée musicale s'annonce à Jette.

Jam'in Jette Indoor

22 octobre 2010

Dès 19h

Au centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Renseignements: www.jam-in-jette.be

Réservations: 02.426.64.39 ou jaminjette@gmail.com

Programme

I Fam (réunion attendue de longue date de ce groupe de reggae bruxellois)

The Caroloregians (rocksteady de Charleroi et Bruxelles, présentent leur nouvel album)

Black Mystic Erotic (jazzfusion de Bruxelles)

Black Marshall (ragga-dancehall de Jamaïque)

Dj-set: Battle Zilwa & Toubabouké (Haïti vs. Île Maurice)

Chill-zone



Concert Dan San et Noria



Dan San qualifie sa musique comme à la frontière entre le côté le plus noble de la pop et la douceur mélancolique du folk. On retrouve les harmonies chères à Simon & Garfunkel, le sens du partage des Kings of Convenience et l'érudition de Grizzly Bear. Ces 5 Liégeois, signés sur le label Jaune Orange, font partie du renouveau du rock belge.

Leur premier mini album, E.P. Pillow, leur a permis de sillonner la Belgique par ses sentiers les plus prestigieux : Nuits Botaniques, Ardentes, Brussel Summer festival, Francofolies, etc.

La soirée sera entamée par Noria, chanteur bruxellois tout en finesse et en mélancolie, dont l'intimisme nous rappelle José Gonzales.

le 2 octobre à 20h

Entrée : 8 EUR / 6 EUR pour les enfants, étudiants et chômeurs

Exposition de Marianne Fripiat et Françoise Cludts : Rencontre



Marianne Fripiat est plasticienne avec une formation et des années de pratique dans le domaine graphique et pictural. Françoise Cludts est céramiste. Elle travaille la terre et les cuissons depuis longtemps. Après de nombreux essais, elles ont opté pour l'utilisation du papier de riz et du noir de vigne. Le peu de moyens mis en œuvre et la rapidité d'exécution offrent beaucoup de possibles mais les grands formats s'avèrent décevants. Le papier estampé sera alors déchiré, collé, noué pour devenir volume.

le 10 octobre à 11h

Entrée gratuite

Table d'hôtes et concert cubain



Le Rayon vert organise une grande soirée cubaine accompagnée d'un repas typique arrosé de bières locales et de Mojitos ! De nombreux amis cubains et le groupe de Rey Cabrera uniront leurs efforts pour faire de cette soirée d'automne un grand moment de rencontre et d'ambiance !

le 16 octobre dès 18h

Entrée : 20 EUR pour le repas / 5 EUR pour le cours de salsa et rumba (sur inscription)

4^{ème} Quizz Musical du Rayon Vert



Cette fête est l'occasion de tester ses connaissances musicales tout en se défoulant en équipe sur des grands standards de la musique. Le principe ? Un DJ vous soumet un échantillon de musiques populaires dont il faut reconnaître l'interprète et le titre dans le temps imparti. Depuis les années '50 jusqu'à nos jours. Pour une ambiance réussie, les équipes de 4 à 6 personnes s'affrontent dans une joute endiablée. Préparez dès aujourd'hui vos équipes et vos déguisements.

Le 23 octobre à 19h

Entrée: 25 EUR par équipe

Agenda

9 octobre 2010 Fête du contrat de quartier

L'équipe du Contrat de Quartier vous invite tous à sa grande fête le samedi 9 octobre 2010.
Au programme : animation, dégustation, information au sujet du développement durable ainsi que participation et information sur les Contrats de Quartier et les associations qui, via le Contrat de Quartier, ont reçu des subsides.

Fête du Contrat de Quartier
Le 9 octobre 2010
Dans les jardins de la Maisons Communale
Chaussée de Wemmel 100

Le 21 octobre Cycle de conférences "Cent ans de jazz"

L'histoire du jazz présentée par le documentariste Louis Stevens et pimantée des interventions du musicien Vicky Down, au travers de documents sonores et vidéos.
Ce mois-ci: « Herbie Hancock, le pianiste dans son univers et le quart d'heure (belge) de Eric Legnini ».

Cycle de conférences "Cent ans de jazz"
Le 21 octobre de 14h15 à 17h15
au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)
Entrée: 5 EUR
Renseignements:
Centre culturel de Jette - 02.426.64.39

Rencontre autour d'un thème

L'asbl SSM Nouveau Centre Primavera organise des groupes de parole où chaque participant peut faire part de sa réflexion personnelle et échanger ses points de vue avec les autres membres du groupe. Chaque rencontre, en compagnie d'un psychologue spécialisé dans l'approche centrée sur la personne, tourne autour d'un thème.

Le 29 octobre de 13h30 à 15h30:
« Quels sont mes points de force ? »
19 novembre de 13h30 à 15h30 :
« S'accepter – Ne pas s'accepter ? »
au Centre culturel de Jette
(bd de Smet de Naeyer 145)
Une inscription préalable est nécessaire.
Infos: SSM Primavera - tél.: 02.428.90.43

Le 23 octobre Cycle de conférences "Clés pour la musique"

Cycle de conférences "Clés pour la musique"
Chaque mois, la conférence donnée par le musicologue André Van Oeckel au Centre culturel de Jette offre aux amateurs de musique les clés pour la comprendre.
Ce mois-ci: « La musique et ses interprètes ».

Le 23 octobre à 14h30
au Centre Armillaire
(bd de Smet de Naeyer 145)
Renseignements:
Centre culturel de Jette - 02.426.64.39



Les 8, 9, 15 et 16 octobre Magie Au-delà des étoiles

Cette création de Quentin Adams est un voyage merveilleux pour petits et grands dans un monde pleins d'émerveillements, de rires et de découvertes. Spectacle de 1h45 avec entracte.

Les 8, 9, 15 et 16 octobre 2010 à 20h30
au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)
Entrée : 10 EUR / 7,50 EUR sur réservation
Renseignements :
Centre culturel de Jette - 02.426.64.39

22 octobre 2010 Jam'in Jette Indoor

La quatrième édition de Jam'in Jette Indoor aura lieu le vendredi 22 octobre 2010 à partir de 19h. A en juger par son affiche, le petit frère du festival en plein air Jam'in Jette grandit rapidement. Avec quatre représentations et un DJ set, le programme de la soirée sera bien rempli au centre Armillaire.

Jam'in Jette Indoor
22 octobre 2010 - dès 19h
Au centre Armillaire
(bd de Smet de Naeyer 145)
Renseignements: www.jam-in-jette.be



Votre stage en Afrique



Coopération à l'étranger

Vous êtes enseignant(e) et vous rêvez de découvrir un pays africain en y rencontrant vos homologues ? Si vous souhaitez participer à des activités de terrain en avril 2011 ou en juillet 2011, contactez l'asbl Taxibrousse qui mettra toute son expérience à votre disposition.

Coopération à l'étranger

Renseignements :
Taxibrousse asbl
02.479.46.34 - www.taxibrousse.org